

La charte de la salle de concert de Montréal dort sur le bureau de Duplessis

"Il ne se fait rien pour la salle de concert parce que depuis quatre mois on attend que Québec veuille bien accorder la charte qui incorporera l'organisme de 21 membres, créé en conformité avec une loi du gouvernement provincial, et lui permettra d'agir pour mener à bien ce projet de la salle de concert. Pourtant cette charte n'a pas été accordée en dedans de huit jours, et il y a quatre mois qu'on l'attend. On dit qu'elle dort sur le bureau du premier ministre. Malgré cette absence de charte, les 21 membres se réuniront au mois d'avril pour voir s'il n'y aurait pas moyen de faire quand même quelque chose".

C'est ce qu'a déclaré le maire à sa huitième conférence à la télévision lundi soir.

Au début de sa causerie, le maire a dit qu'à partir du 18 prochain il fera une tournée de conférences dans l'ouest canadien. Le 18 il sera à Winnipeg et de là il passera à Regina, Calgary, Vancouver, Victoria, Edmonton et Saskatoon pour revenir enfin à Montréal à la fin du mois.

LES TROUS DE MONTREAL

"Non pas ceux auxquels on pensait naguère mais ceux des rues". Depuis le début de l'administration du maire Drapeau, 262 milles de rues ont été remis à neuf par un revêtement d'asphalte. Sur les 800 milles de rues que compte Montréal il reste évidemment encore des trous mais un observateur impartial ne peut qu'admettre qu'il y a eu beaucoup de progrès de fait. Parfois les choses ne vont pas aussi vite qu'on le voudrait mais il ne faut pas oublier que ce travail de réfection des rues doit se faire en coordination avec d'autres organismes comme par exemple la Commission des Transports dont il faut tenir compte du plan de remplacement des tramways par des autobus. Par exemple la rue Notre-Dame aurait dû être remise à neuf. Il a fallu attendre car l'été prochain les tramways de cette rue seront remplacés par des autobus. La rue Notre-Dame sera donc refaite en juin prochain. C'est la même chose pour la Côte-des-Neiges.

LA DEFENSE CIVILE

Abordant le problème de la défense civile le maire a dit: "On veut faire de la défense civile ce qu'on a voulu faire du secours direct lors de la crise. Le fédéral disait à ce moment que le secours direct était de la juridiction des villes voulant faire retomber sur elles ce fardeau. La défense civile est la quatrième arme du pays et de fait tombe sous la juridiction fédérale".

LE BUDGET

Le maire a aussi expliqué que la Ville ne peut emprunter pour payer des salaires. Tout doit être prévu dans le budget. Si par exemple de grosses tempêtes de neige font défoncer le budget de salaires du Département de la Voirie, la seule ressource de la Ville est de soustraire de l'argent à d'autres postes du budget.

L'Egypte refuse-t-elle ou non de recevoir d'autres troupes canadiennes?

OTTAWA (PC) — L'opposition bres de la Force d'urgence de l'ONU.

Par ailleurs, en dehors de la Chambre, des personnalités officielles ont déclaré qu'il est "fort possible" que le gouvernement égyptien refuse de recevoir d'autres soldats de notre pays.

Jusqu'ici aucun personnage officiel égyptien n'a dit publiquement que le président Nasser s'oppose à l'entrée en Egypte d'autres militaires canadiens.

Le Canada, qui a actuellement 1,100 militaires dans la Force d'urgence, laquelle se compose de 6,000 hommes, est de tous les pays le plus d'hommes à la police de l'ONU.

Il y a six semaines, le major général Burns demandait au gouvernement d'Ottawa de lui envoyer d'autres troupes.

Ce n'est que la semaine dernière que le gouvernement Saint-Laurent a acquiescé à cette demande. Il a retardé, dit-on, parce qu'il ne savait pas dans la réaction de M. Nasser.

Une quarantaine de membres des services administratifs de l'armée canadienne ont quitté le Canada il y a quelques jours et sont actuellement en Italie à l'une des bases de la Force d'urgence de l'ONU. Trente-deux autres militaires canadiens, membres de la division blindée, sont partis pour Naples au cours des dernières heures. Ils voyagent à bord d'un North Star de l'Aviation royale du Canada. D'autres militaires sont censés partir aujourd'hui et demain.

En Italie, pas en Egypte

Seulement, aucun des militaires canadiens actuellement à Naples n'a encore reçu l'autorisation de se rendre en Egypte. C'est ce qu'a déclaré au Communiqué le premier ministre en réponse à une interpellation de l'opposition.

Par ailleurs, M. St-Laurent vient également de laisser entendre que les Canadiens dépêchés à Naples pourront peut-être se rendre en Egypte avant longtemps.

M. Diefenbaker, chef du parti conservateur, a demandé au premier ministre si c'est M. Nasser qui est la cause du prolongement du séjour des Canadiens à Naples.

Le premier ministre a répondu: "Je n'ai pas de relations avec Nasser et je ne me propose pas d'en avoir".

\$100,000



Les souscriptions de groupes...

"Souscriptions d'un groupe d'amis du Devoir à l'emploi du département des communications, aux Chemins de fer nationaux."

Alphonse Audet, Roger Boivin, Guy Faucher, Germaine Faucher, Jacques Grondines, J. A. Dionne, Ludovic Marchand, Marie R. Guilbault, J. R. Tremblay, M. Guérin, N. Palet.

"P. S. Sans doute, serait-il possible que de nombreux lecteurs se fassent "quêteurs" auprès de leurs amis, confrères de travail et autres, pour solliciter des souscriptions et profiter de l'occasion pour renseigner les gens sur le rôle que joue le Devoir et sur l'importance de lui assurer une large diffusion en lui fournissant les munitions".

Voilà un message comme nous les aimons. M. Dionne et ses amis ont d'abord prêché d'exemple, ensuite ils sollicitent des imitateurs. Bravo!

Montant d'hier: \$603

Total précédent: \$32,474

Grand total à ce jour: \$33,077.

(suite à la page 5)

ment, G. Guay, J. G. A. Bonin, Pierre Campbell, Raymond Tousignant, Claude Goyette.

Le Caire enverra seulement des administrateurs civils à Gaza

Déjà, les Egyptiens ont repris en pratique le contrôle de l'enclave — La tension subsiste

LE CAIRE. — Tout indique que le gouvernement égyptien, qui revendique l'administration de l'enclave de Gaza, n'entend pas dépecher dans cette région de forces militaires.

Un porte-parole précise que les autorités du Caire se proposent de constituer des postes d'administration civile dans le territoire mais n'envisagent pas l'envoi de troupes, du moins dans un avenir immédiat, pour assurer la sécurité de ces postes. Il semble donc pour l'instant qu'il appartiendra à la force d'urgence des Nations unies de constituer un tampon entre les troupes égyptiennes et israéliennes dans ce secteur névralgique.

Du reste, les observateurs neutres sont d'avis que les Egyptiens seraient présentement en mauvaise posture dans l'éventualité d'une reprise des hostilités entre les belligérants de l'automne dernier. De plus, que les Israéliens se sont retirés du désert de Sinaï, il y a quelques semaines, en prenant bien soin de saboter les installations militaires qu'ils abandonnaient, les Egyptiens se sont presque abstenus d'envoyer des troupes dans la région.

Entretiens importants

Les présomptions intentions du gouvernement de l'Egypte ont été rendues publiques hier à l'issue d'un entretien entre M. Ralph Bunche, sous-secrétaire général de l'ONU, et le colonel Salah Gohar, directeur de la division des affaires palestiniennes au Caire. Les pourparlers ont naturellement porté sur la décision inattendue des autorités égyptiennes de reprendre l'administration de Gaza.

En effet, la nomination du général Hassan Abdou Latif au poste de gouverneur de l'enclave menaçait au début de la semaine de bouleverser le projet d'une administration neutre de l'enclave durant une certaine période.

A Washington, à Jérusalem et aux Nations unies, cette décision avait suscité les craintes d'une nouvelle crise. On se souvient que le gouvernement israélien avait consenti au retrait de ses forces en supposant que les Egyptiens ne seraient pas autorisés à retourner dans la région jusqu'à la signature d'un traité de paix ou jusqu'à la conclusion d'un accord relatif au statut de Gaza.

Inquiétude de Washington

Hier, le State Department à Washington a lancé un appel au Caire, invitant les autorités égyptiennes à contribuer au "maintien de la paix". Mais les informateurs distinguent certains motifs cachés dans l'appel de Washington. Il semble en effet que les Américains appréhendent le pire: ils craignent notamment que l'Egypte ne refuse aux Israéliens le droit de circuler librement dans le canal de Suez et le golfe d'Akaba. C'est toute la crise du Moyen-Orient qui éclaterait de nouveau.

M. Bunche a reçu la mission d'essayer de conjurer cette nouvelle menace.

Retour de la violence?

TEL-AVIV. — La presse israélienne affirme que la terreur règne dans la région de Gaza où se succéderaient les assassinats, politiques et autres.

Le journal Maariv annonce que tous les services publics sont interrompus par la grève des Egyptiens contre les troupes de l'ONU. Le journal ajoute que d'après un voyageur qui vient d'arriver de Gaza, "le corps expéditionnaire de l'ONU ploie sous la terreur égyptienne".

"La police des Nations unies, affirme le journal, semble complètement impuissante et ce sont les agents égyptiens qui sont maîtres de la région. La terreur règne partout et les assassinats se succèdent".

Le journal israélien va jusqu'à dire qu'en fait Gaza est maintenant sous le contrôle de Munir El Rayes, ancien pro-maire qui avait été arrêté sous l'occupation israélienne. Maariv précise que ce sont les troupes de l'ONU qui l'ont libéré, ainsi que 120 autres détenus politiques, dont les communistes et des organisateurs de la Fraternité Musulmane.

Les journaux israéliens soutiennent par ailleurs que des agents égyptiens ont saboté les lignes de téléphone et que même l'agence de secours de l'ONU se trouvait hier isolée du quartier général des Nations unies.

Le gouvernement israélien a immédiatement exprimé les vives inquiétudes que lui causait la décision de l'Egypte, ajoutant que seule la force de police de l'ONU doit assumer l'administration de Gaza.

"Israël n'a jamais réclamé l'internationalisation de l'enclave de Gaza", a déclaré, à Tel-Aviv, M. Moshe Leshem, porte-parole du ministère des affaires étrangères.

"Notre attitude, a-t-il précisé, s'inspire de la nécessité d'empêcher les Egyptiens de faire de Gaza une base d'attaque. C'est pour cela qu'à notre avis le corps expéditionnaire de l'ONU doit être exclusivement chargé de l'administration de la région de Gaza, jusqu'à ce que soit conclu un armistice entre Israël et l'Egypte".

Et à Jérusalem, un haut fonctionnaire israélien a déclaré que si les Arabes reprennent leurs raids, en se servant de Gaza comme base, "seule l'Egypte sera responsable des conséquences".

Au Caire, le colonel Salah Gohar, directeur des Affaires de Palestine au gouvernement égyptien, a annoncé que les administrateurs égyptiens seront chargés de toutes les questions civiles, à Gaza, "tout, comme auparavant." (Suite à la page 3)

LES DIVERGENCES ECLATENT A L'OTASE

M. Dulles attaque violemment Pékin et les pays "prétendument neutres". Désaccord de Londres et de Canberra

CANBERRA. — Le secrétaire d'Etat américain, M. John Foster Dulles, a dénoncé hier la Chine communiste en plus de s'en prendre aux pays qui "sous le couvert de la neutralité" sont sympathiques au communisme.

M. Dulles a déclaré devant les ministres des Affaires étrangères de l'Organisation du traité de l'Asie du Sud-Est que les Etats-Unis "refusent obstinément" de reconnaître le régime de Pékin.

Les huit pays formant l'OTASE sont les Etats-Unis, l'Angleterre, la France, les Philippines, la Nouvelle-Zélande, l'Australie, le Pakistan et la Thaïlande, se sont engagés à repousser toute agression communiste dans leur territoire.

La reconnaissance du régime de la Chine communiste, a déclaré M. Dulles, "aurait pour résultat de consolider la position des puissances qui nous sont hostiles de même qu'à nos alliés".

L'Angleterre et le Pakistan ont déjà accordé leur reconnaissance à ce régime.

Divergences violemment affirmées

Mais ses remarques touchant les pays asiatiques qui demeurent neutres dans les conflits opposant l'Est et l'Ouest ont donné lieu à un violent débat.

M. Dulles a souligné que les Etats-Unis visent surtout les pays qui "sous le couvert de la neutralité", sont sympathiques au communisme. A son avis, une politique de neutralité n'est pas recommandable.

Mais le ministre des Affaires étrangères d'Australie, M. Richard Casey, a déclaré que son pays entend respecter les aspirations de tout pays préférant adopter une politique de neutralité. Cependant, il a précisé qu'il doit s'agir d'une "neutralité authentique".

1. — Les pays neutres devraient s'abstenir de toute critique à l'endroit des pays de l'OTASE et des autres si par ailleurs ils consentent à collaborer avec le communisme et les communistes.

2. — Ils devraient remédier aux visées communistes à l'intérieur du pays.

3. — Ils devraient se faire un devoir de ne pas envenimer les choses en période de guerre froide.

4. — Ils ne devraient pas recourir à l'intimidation en vue de forcer d'autres pays à adopter une ligne de conduite que reprouvent les pays de l'OTASE.

Un communiqué émis après la réunion d'hier, disait que les membres de l'OTASE sont tombés d'accord sur la nécessité de demeurer vigilants pour empêcher les communistes de subjuguer et de diviser les pays libres.

Les délégués qui ont pris la parole jusqu'au cours de la conférence sont ceux des pays suivants: Australie, Nouvelle-Zélande, France, Grande-Bretagne, Etats-Unis, Philippines, Pakistan et Thaïlande.

Un communiqué émis après la réunion d'hier, disait que les membres de l'OTASE sont tombés d'accord sur la nécessité de demeurer vigilants pour empêcher les communistes de subjuguer et de diviser les pays libres.

Ultimatum du cartel ouvrier à l'administration Drapeau

Le conseiller Louis Laberge, président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal affirme que les syndicats ouvriers manifesteront leur opposition à l'administration "si elle ne peut reviser ses positions prises en matière de relations ouvrières". L'étude du budget progresse lentement — Hommage au directeur des Finances.

par Jean-Marc LALIBERTE

Le président du Conseil des Métiers et du Travail de Montréal, M. Louis Laberge, conseiller municipal, a prévenu hier l'administration Drapeau-DésMarais que le cartel ouvrier de la métropole manifesterait son opposition à son droit "si elle ne peut reviser ses positions prises en matière de relations ouvrières".

Le conseiller a rappelé que lors des dernières élections l'organisme qu'il dirige n'a pas pris une part active à la campagne électorale comme l'ont fait le Conseil Central des Syndicats Nationaux de Montréal et le Conseil du Travail de Montréal. Toutefois, dit-il, nous avons manifesté notre appui au candidat à la mairie, M. Jean Drapeau et aux candidats de la Ligue d'Action Civique.

Selon le conseiller Laberge, l'administration actuelle, en qui les syndicats avaient mis leur confiance, "a déçu énormément les citoyens de Montréal".

Dès le début, dit-il, nous avions fait part au candidat Drapeau de notre peu de sympathie pour le président actuel de l'exécutif. Le maire nous avait alors dit de ne pas s'inquiéter et d'aller frapper à sa porte quand un problème se présenterait, dit M. Laberge, qui affirme que le maire n'a pas tenu parole.

Le président du Conseil des Métiers et du Travail reproche d'abord aux membres de la Ligue d'Action Civique de n'avoir pas procédé au "grand nettoyage promis" à l'hôtel de ville. On a fait des insinuations, dit-il, mais de faits, après deux ans et demi on n'a pas encore apporté de preuves. "Des insinuations, dit-il, ça fait durer un temps, mais il faudra que vous apportiez des preuves car sinon, la population dira que vous êtes des faiseurs".

M. Laberge affirme ensuite qu'il avait prévu, dès le début de son terme d'office, la division qui fait part au candidat Drapeau de notre peu de sympathie pour le président actuel de l'exécutif. Le maire nous avait alors dit de ne pas s'inquiéter et d'aller frapper à sa porte quand un problème se présenterait, dit M. Laberge, qui affirme que le maire n'a pas tenu parole.

Le conseiller reproche à l'administration, sa politique ouvrière. Il signale que quatre contrats de travail ont été signés dans l'harmonie mais que dans le cas des collets blancs il a fallu aller à l'arbitrage. (Les collets blancs sont affiliés aux Syndicats nationaux). "Ce n'est un secret pour personne, dit-il, que les collets blancs ont travaillé contre l'administration actuelle aux dernières élections. L'administration veut aujourd'hui reprendre sa revanche", affirme-t-il.

M. Laberge soutient que c'est pour cela que le comité formé

CHRONIQUE JUDICIAIRE

St-Jacques ne voulait pas voler M. Cholette

Alice Allain libérée hier matin: aucune preuve contre elle — Verdict attendu aujourd'hui

par Yves LAPIERRE

Le procès de Eddie Saint-Jacques a été poursuivi hier et les plaidoiries auront lieu aujourd'hui. Hier après-midi, Saint-Jacques a déclaré dans la boîte aux témoins qu'il ne s'était pas battu avec M. Cholette pour le voler, mais pour le forcer à s'arrêter et à occuper de Mme Alice Allain qui s'était blessée à la tête par suite d'une fausse manœuvre au volant. Plus tôt hier avant-midi, Mme Allain avait été libérée de l'accusation de meurtre qui pesait contre elle à la suite d'une motion de non-lieu faite par son avocat, Me Raymond Daoust.

Alice Allain libérée

Hier matin, après avoir fait entendre Alice Allain, Me Raymond Daoust a présenté une motion de non-lieu, en l'absence du jury. Le juge l'a accueillie et a libéré Alice Allain. Cette dernière, qui ne s'attendait certes pas à une fin aussi soudaine de son procès, a fait entendre un long gemissement et s'est affaissée sur le banc des accusés. Elle fut transportée hors de la Cour et le juge expliqua aux jurés revenus à leurs sièges ce qui venait de se passer.

En présentant sa motion de non-lieu, Me Daoust a soutenu qu'il y avait absence totale de preuve contre Alice Allain. La preuve de la Couronne ne l'a nullement rattachée au complot Cook-St-Jacques pour voler Cholette. Elle était dans un état d'ivresse prononcée et n'eut pas connaissance de ce qui s'est passé sur la rue St-Denis, entre St-Jacques et Cholette. Toutefois, après être revenue un peu, elle, elle voulut retourner auprès de Cholette pour voir s'il n'était pas blessé. Ce n'est qu'après avoir donné seulement "une claque" à Cholette qu'elle fut rasurée.

Me Beaudette admit qu'il n'existait aucune preuve à l'encontre d'Alice Allain au cours du complot dirigé contre Cholette et qu'elle

voit ce qui lui était arrivé. Saint-Jacques la rassura cependant en lui disant qu'il ne lui avait donné qu'une "claque".

Quelques jours plus tard, elle vit la photo de Cholette sur un journal et apprit sa mort. Elle en demeura stupéfaite. Elle en parla à St-Jacques qui répondit qu'une "claque comme ça" n'avait pu le tuer. Mlle Allain parla alors de l'affaire à deux détectives qui faisaient leur ronde habituelle au club où elle était maîtresse de cérémonie et où elle chantait également. Elle les accompagna à la Sûreté et révéla ce qu'elle savait de l'affaire.

Au début de sa défense Me Daoust annonça aux jurés son intention de prouver que M. Saint-Jacques était dans un état d'ivresse prononcée au moment de l'incident qui entraîna la mort de M. Cholette.

Trois employés du club Carillon sont venus tour à tour à la barre pour dire que M. Saint-Jacques des son arrivée au club le soir du 10 novembre était "déjà un peu chaud" et qu'il n'avait cessé de boire de toute la soirée jusqu'à environ deux heures du matin.

Selon les témoignages de MM. Darcy Saint-Pierre et Jacques Corbell, tous deux garçons de table au club Carillon, M. Saint-Jacques aurait pris entre 15 et 18 consommations de Rye et de bière avant de quitter le club vers deux heures du matin. Ces témoins ont de plus déclaré que l'état d'ivresse de Saint-Jacques l'empêchait d'exécuter ses numéros de chant correctement. "Il mélangait le Rock'n Roll à l'Envenant d'Bigaud".

Saint-Jacques dans la boîte

Me Daoust appela ensuite son client à témoigner. Edouard "Eddie" Saint-Jacques, marié et père d'un enfant, n'a encore jamais été condamné pour quoi que ce soit. Il a dit qu'il n'avait pas l'habitude de boire; il faisait ce soir-là, et il avait commencé de le faire avant même d'avoir une discussion avec son épouse au début de la soirée. Il était tellement ivre ce soir-là qu'il n'a pu donner son deuxième spectacle qui aurait dû avoir lieu à une heure du matin.

St-Jacques croit avoir quitté le club vers deux heures du matin et s'être rendu à un autre club de la rue St-Laurent il ne sait pas lequel. Son avocat lui demandait alors s'il savait que Donald Cook se trouvait à ce club. Et St-Jacques a dit que non.

La première journée du procès Cook avait dit qu'il s'était entendu avec St-Jacques pour "faire" M. Cholette.

Me Daoust: Au club, a-t-il été question de "faire" M. Cholette? St-Jacques: Oui.

Me Daoust: Aviez-vous l'intention de "faire" M. Cholette? St-Jacques: Il se peut que j'aie dit oui à la proposition de "faire" M. Cholette. Mais je n'avais pas l'intention de le voler j'étais trop en boisson; j'ai dit oui comme j'aurais dit oui à quelqu'un qui m'aurait demandé \$5,000.

Passant ensuite à la bataille qu'il y a eu entre lui et M. Cholette, St-Jacques a raconté que Cholette, qui avait lui aussi beaucoup bu, conduisait mal et qu'à un moment donné, à la suite d'une fausse manœuvre de la part de Cholette, Mme Allain, qui dormait sur le siège, s'est frappée le front sur le volant ou le tableau de bord. Apparemment elle s'était fait mal car elle se plaignait. St-Jacques demanda alors à Cholette d'arrêter pour voir ce qu'avait Mme Allain. Cholette refusa. Les deux hommes en vinrent alors aux mains et Cholette décida d'arrêter et descendit de son automobile. St-Jacques le suivit et s'approcha pour lui parler mais Cholette avait les mains en l'air comme pour frapper. La bataille a donc repris et Cholette lança quelque chose au visage de Saint-Jacques. C'est alors qu'"à main ouverte" ce dernier frappa Cholette au visage, qui tomba et se blessa sur le ciment de la chaussée. En l'assoyant il vit la porte-feuille de Cholette tomber à terre; il le prit donc et le mit dans sa poche.

Un expert

Le dernier témoin entendu hier a été M. Bernard Péclet, chimiste-analyste du bureau médico-légal. M. Péclet a dit que "théorique-

EAU des CARMES BOYER

FACILITE LA DIGESTION

APaise LES NERFS

DISSipe TOUS MALAISES

RÉCONFORTE

Agent général pour le Canada

L. Alfred Outmet, Montréal

La vertu de reconnaissance

Mlle Marie-Hélène Tremblay nous envoie une lettre enthousiaste et intelligente. Elle invite nos compatriotes à la reconnaissance. Elle écrit: "Les Canadiens français devraient avoir une reconnaissance éternelle envers le Devoir". Sans doute, mais cette vertu à elle seule ne fait pas vivre une œuvre, un journal. Elle l'a d'ailleurs compris et nous a envoyé sa souscription. S'inscrire à la campagne des Amis du Devoir.

Le premier chalutier israélien à coque d'acier

Le premier chalutier à coque d'acier vient d'être lancé à Haïfa. Ce bateau de pêche de 115 tonnes, qui a reçu le nom de "Kadech", est le premier de cinq chalutiers commandés à la fabrique "Hayama Shipyard" par le ministère de l'Agriculture. Ce chalutier peut porter 13 tonnes de poisson. Il a 21 mètres de long et aura un équipage de huit personnes. Les matériaux ont été importés d'Allemagne, mais le bateau a été construit en Israël. Son prix de revient n'est pas plus élevé que celui de bateaux du même type construits à l'étranger, et la plus-value est de 50%.



CANAL LACHINE

Afin de procéder aux réparations du printemps, le canal Lachine sera vidé à minuit (24.00 h.), le 16 mars 1957, pour une période d'environ trente jours.

Joseph Morin, Ingénieur-Surintendant Canaux du Québec, 901, rue Bleury

Des cigarettes en cadeau au PERSONNEL MILITAIRE CANADIEN AU MOYEN-ORIENT...

DES *Player's* ET D'AUTRES MARQUES IMPERIAL TOBACCO PEUVENT MAINTENANT ÊTRE ENVOYÉES AUX TROUPES CANADIENNES DE LA FORCE D'URGENCE DES NATIONS UNIES AU MOYEN-ORIENT



\$1.60 envoi 400

Sweet Caporal, Motinée, Victory

ou Winchester

Ce prix comprend les frais de poste.

Pour la commande et le remède de

BUREAU D'OUTRE-MER

IMPERIAL TOBACCO COMPANY

OF CANADA, LIMITED

C.P. 6300, Montréal, Québec

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ASSURANCES

Horace Labrecque
et Fils Ltée
Courtiers d'assurances
Nous invitons les communautés religieuses à se prévaloir de nos services particuliers.
1411, rue Crescent
Tel. Marquette 2371

BREVETS D'INVENTION

Manuel de l'Inventeur
et formule de preuve d'invention
25¢
écrit par
ALBERT FOURNIER
PROFESSEUR DE BREVETS D'INVENTION
934 S. CATHERINE MONTREAL

Brevets d'Invention

Marion & Marion
MARQUES DE COMMERCE
DESIGNS DE FABRIQUE
en tous pays
Raymond A. Robit et
Alfred Bastien
1310, rue Drummond,
MONTREAL

DACTYLOGRAPHES

"Tout pour le bureau"
Dactylographes, machines à additionner, à écrire les chèques, filières, pupitres, armoires, chaises, etc.
Canada Dactylographe Inc.
44 e., rue St-Jacques, Montréal
Tél.: BE. 3491 R.-T. Armand

ESTIMATEUR



WILFRID FLEURY
ESTIMATEUR - APPRAISER
Propriétés urbaines et rurales
Expropriations et commerces
Tél.: PL. 8456
Rés.: OR. 4-6484

MEDECINS

Electricité médicale - Rayons X
Dr Maxime Brisebois
L.M.C. F.R.C.S.
De la Faculté de Médecine de Paris. Maladies générales, endocriniennes, urinaires, digestives, gynécologiques.
FR. 5252 816 Sherbrooke est

Dr. C. Melillo

gradué d'Europe
Maladies genito-urinaires, peau, sang, glandes. Désordres sexuels, nervaux, impotences, complexité d'infirmité, anxiété, dépression, bégaiement, alcoolisme, ulcères, spasmes, cirrhose, rhumatisme, obésité.
131 ouest Sherbrooke - RA. 6134

"Lisez
et faites lire
Le Devoir"

ASSURANCES

Compagnie d'Assurance sur la Vie
la Saubegarde
MONTREAL

UNE AUTRE "OFFRE-SENSATION" EATON JEUDI

Offre spéciale d'introduction!

POLISSEUSE DE LUXE VIKING "107"

Avec le nouvel éclairage avant! Et de couleur Rose du Désert et à pare-chocs Ivoire! 2 brosses à vive allure actionnées par moteur.

Même les polisseuses prennent couleur en 1957! C'est un fait que les Canadiens portent chaque année un intérêt croissant au thème de la couleur. C'est maintenant au tour de la polisseuse, si utile à la ménagère, de se présenter sous des extérieurs aux couleurs harmonieuses. Rose du Désert avec pare-chocs Ivoire!

NOUVEL ECLAIRAGE AVANT

Un perfectionnement non négligeable de la VIKING "107". Cet éclairage vous permet des nettoyages précis, grâce à un champ bien illuminé.

SEULEMENT PAR EATON

Comme tous les appareils VIKING, la polisseuse "107" est fabriquée expressément pour EATON suivant de rigoureuses spécifications, et méticuleusement éprouvée par le Bureau des Recherches EATON, afin de contrôler la haute qualité de son fonctionnement et de son montage et s'assurer de son efficacité.

PRIX DE L'OFFRE
SENSATION EATON

35.95

A BAS PRIX MAINTENANT

UNE "OFFRE-SENSATION" EATON est synonyme de bas prix, et une offre introductrice se traduit toujours par un prix spécial. Ne manquez pas de voir cette offre remarquable jeudi, chez Eaton.

3.60 COMPTANT

Sur achats par Plan Budgétaire. Le solde payable en 10 mensualités de 3.50 y compris les frais d'administration. La taxe est payable à l'achat.

Notez les caractéristiques de choix de la "107"

- Deux brosses tournant à vive allure, actionnées par moteur, d'ou polissage rapide.
- Disques de feutre réversible à lustrer.
- Légère et facile à guider.
- Interrupteur "marche - arrêt" pratique situé sur le haut du manche.
- Poignée de caoutchouc.
- Pare-choc caoutchouc pour la protection des meubles.
- Fil d'une longueur d'environ 18 pieds.

La garantie EATON depuis 1889: "Argent rendu si la marchandise ne satisfait pas".

Les centaines et les centaines de clients EATON qui ont profité des "Offres-Sensation" estiment qu'elles valent la peine d'être attendues. Des achats EATON faits sur une grande échelle, pour de la marchandise de qualité, souvent même de séries non annoncées, se traduisent par des bas prix extraordinaires. Il s'agit ici encore d'une de ces "OFFRES-SENSATION" typiques. Surprenez ne la manquez pas!

THE T. EATON CO. LIMITED
OF MONTREAL

LA SEMAINE DE L'EDUCATION

Parler de collaboration ne suffit pas à éduquer l'enfant

Les exigences du crédit moral de la profession enseignante.

"Il ne suffit pas de parler de collaboration entre parents et instituteurs. Il faut surtout que ces deux groupes d'éducateurs s'entendent pour concrétiser cette collaboration en regard du plus grand bien de l'enfant. Ce qui ne se fait pas ou qui se fait mal, malgré une multitude de bonnes volontés."

C'est ce que disait hier soir, le docteur Claude Mailhot, psychologue, au cours d'une rencontre parents-maîtres à l'école Notre-Dame-de-la-Garde, 755 rue Brault, Verdun. Sa conférence a été suivie d'un panel auquel ont pris part M. le juge P.-E. Côté, père de famille, M. l'abbé Marcel Gélinas, aumônier du service d'éducation familiale, M. Laurent Gendron, représentant de la Commission scolaire de Verdun, et M. Albert Gervais, instituteur.

Au cours de l'après-midi, à l'École Normale Jacques-Cartier, M. Albert Gervais, professeur de langue seconde à Ville Mont-Royal et directeur du journal "L'Enseignement", a parlé de la "Promotion de l'instituteur" devant un groupe d'étudiants. Il leur a énuméré, à sa façon, toutes les améliorations qu'il faudrait apporter à la profession enseignante pour lui assurer le crédit moral qui lui est dû. Cinq agents principaux, selon lui, doivent sincèrement coopérer: le gouvernement, les commissions scolaires, la Corporation des instituteurs et institutrices catholiques de la province de Québec, chaque professeur et enfin la famille.

Ces causeries ont été données en marge de la semaine d'éducation organisée par la Fédération des instituteurs catholiques du diocèse de Montréal.

Au cours d'un long exposé où il a expliqué clairement la position de l'enfant par rapport à

deux zones séparées dans l'espace, entre deux séries horaires distinctes, entre deux milieux sociaux (la famille et l'école), le docteur Mailhot a précisé que le partage des responsabilités éducatives entre maîtres et parents est loin d'être aussi tranché.

Il en a donc conclu que "les problèmes posés par la vie scolaire de l'enfant ne sont pas tous aisés à résoudre. Mais il est au moins possible que les éducateurs responsables, c'est-à-dire les parents et les maîtres, se mettent d'accord sur la façon de traiter ces problèmes, et n'aggravent pas leurs difficultés par un manque d'harmonie entre leurs principes, et par des divergences dans leur action."

"Ce qui permettra de réaliser cet accord, c'est le souci capital du bien de l'enfant, considéré en lui-même, dans son présent et dans ses possibilités d'avenir. Cet accord ne se réalisera pas en faisant de l'enfant un instrument de l'orgueil familial, et en le considérant à l'école comme un élément qui doit rendre au maximum, i.e. une "bête à concours."

On n'élève pas un enfant pour sa famille ou pour l'école, mais bien pour lui-même et pour la société en général. Respecter l'enfant, c'est d'abord être bien pénétré de cette idée. Et ce respect de l'enfant, conjugué à l'amour de l'enfant, est, en particulier, à l'âge scolaire, le premier et le dernier mot d'une éducation bien comprise."

M. Gervais

Pour donner à la profession enseignante le crédit moral dont elle a besoin, M. Gervais demande au gouvernement d'abolir certains lois dont l'application sabote le prestige du professeur, par exemple celle qui restreint à un an la durée régulière du contrat d'engagement; qui dispense la commission scolaire de motiver le congédiement des titulaires, etc.

Aux commissions scolaires, il demande de favoriser énergiquement la signature des conventions collectives sous le signe de la bonne foi; de mieux payer leurs professeurs; de traiter les enseignants avec tous les égards dus aux formateurs de la jeunesse; de considérer comme un devoir de justice envers les élèves comme envers les professeurs de ne pas gâcher que des titulaires qualifiés; d'encourager le perfectionnement culturel du personnel en favorisant l'octroi de suppléments aux détenteurs de diplômes spéciaux; et de tenir compte de toutes les années d'expérience du titulaire dans l'évaluation de son salaire.

De la Corporation des instituteurs catholiques du diocèse dont il fait partie, il exige qu'elle détecte dans ses rangs les talents cachés en leur donnant l'opportunité de s'épanouir au bénéfice de la profession; de veiller à l'observance rigoureuse du code d'éthique de travailler ardemment et patiemment; de traiter les professeurs dans les rangs de la profession organisée: syndicats, fédérations, corporation; de travailler à abattre les cloisons un peu trop étanches entre les professeurs des cours primaires, secondaires et universitaires; et enfin d'inviter ses membres à continuer leurs études en leur facilitant l'obtention de parchemins universitaires par l'inauguration de cours en groupe ou de cours par correspondance.

Les professeurs se doivent en retour d'être exigeants pour eux-mêmes. Ils devront s'imposer par leur compétence et leur culture; afficher leur titre d'instituteur et d'enseignant avec autant d'orgueil qu'un médecin ou un avocat; ambitionner de jouer un rôle plus que scolaire dans leur patrie, etc.

Mais la profession enseignante n'atteindra le moral dont elle a besoin que le jour où la famille cessera de la critiquer avec plus ou moins de raison, et où tous ses membres lui rendront le respect qui lui est dû.

(par Maurice CRETE)

Ultimatum du cartel...

(Suite de la première page)

antidémocratique parce qu'elle punit des gens qui avaient librement choisi de travailler pour un candidat plutôt que pour un autre.

Les sentences arbitrales
Le président du Conseil des Métiers et du travail reproche ensuite à l'administration de refuser arbitrairement de se soumettre aux sentences arbitrales qui de par la loi ont un effet exécutoire.

Si l'administration ne respecte pas la loi, poursuit-il, je puis vous dire que le jour peut venir où les employés ne respecteront plus leur contrat, eux aussi. Et cela se produira peut-être dans un avenir rapproché.

Le conseiller Laberge s'en prend ensuite à la politique de l'administration de confier à l'entreprise privée une part de l'entretien des ordures ménagères et de la neige.

A cause de cette politique, dit-il, 230 employés manuels dont certains avaient de nombreuses années de loyaux services à leur crédit, ont été congédiés. Un grand nombre d'entre eux étaient des employés permanents et ils ont perdu les avantages de cette permanence.

Ici, M. Laberge affirme que cette politique a été néfaste et que les rues et ruelles qui ont été confiées à l'entreprise privée sont plus sales que jamais. Cela se comprend, dit-il. Pour ces entrepreneurs, ce qui compte ce n'est pas la propriété mais l'argent. Ils engagent des pauvres diables qu'ils paient 60 ou 70 cents l'heure et les font travailler de 6h du matin jusqu'à tard dans la soirée.

On n'a même dit, poursuit le conseiller, que certains propriétaires de camions mettent du plomb dans leurs voitures pour tricher sur la pesée... Ils vont chercher leur plomb, le matin, dans l'est de la ville et ils le retournent le soir...

Enfin, le conseiller Laberge trouve que l'administration a trop souvent recours aux avocats et aux tribunaux. "Chaque fois que quelque chose ne fait pas leur affaire", dit-il, "ils ont recours aux tribunaux". Et il poursuit: "Ils demandent des opinions à nos avocats et ceux-ci ne font pas leur affaire, ils vont chercher l'opinion d'avocats de l'extérieur. C'est un système qui fait l'affaire des avocats. On dirait que l'administration actuelle travaille uniquement à assurer un revenu à nos professionnels. Quand ce ne sont pas les avocats, ce sont des architectes et des ingénieurs qui préparent des plans..."

Au cours de la séance de lundi soir, c'est le conseiller Roger Provost, qui est président de la Fédération du Travail du Québec, qui s'en est pris à l'administration. Parlant du cas de Mme Carboneau, M. Provost avait affirmé que "l'administration avait institué un régime de gestapo". Il a reproché à l'administration d'avoir voulu restreindre le temps supplémentaire avant d'en avoir trouvé la cause.

M. Provost a aussi parlé des sentences arbitrales. Il a dit que si la Cité ne voulait pas s'y conformer elle devait, en justice, remettre à ses employés leur droit de grève. La loi qui régit les relations entre les Cités et les employés, dit-il, a aboli le droit de grève mais en retour elle a institué l'arbitrage obligatoire. Si donc on ne veut pas se conformer aux décisions de l'arbitrage, la seule chose à faire est de donner aux employés leur droit de faire la grève afin qu'ils puissent se servir de leur force économique.

En ne se conformant pas aux décisions arbitrales, dit M. Provost, l'administration donne un très mauvais exemple à la population. Elle enfreint les lois et déclare ensuite: "qu'on nous poursuive. Je me demande comment ces gens peuvent faire ensuite pour prêcher le civisme."

L'étude du budget progresse très lentement. Hier, le conseil a adopté le budget du directeur des Services après avoir voté celui de la dette. Ce sont seulement deux budgets sur 30, et le délai pour l'adoption est le 15 mars, soit vendredi à minuit.

Jusqu'à date les conseillers n'ont parlé que des dépenses. Il faut cependant, avant l'expiration du délai, adopter les revenus, soit les diverses taxes et permis qui constituent les revenus de la Cité. Le budget des dépenses est adopté automatiquement le 15 à minuit, même si le conseil n'a pas étudié tous les chapitres, mais il n'en est pas de même des revenus. Il faut que ceux-ci soient votés. Sinon l'administration serait placée dans une situation très grave. Dans un tel cas, le directeur des finances devrait imposer une taxe foncière spéciale qui remplacerait toutes les autres sources de revenus.

Afin d'éviter cette situation épineuse, le président de l'exécutif, M. Pierre DesMarais, secondé par M. Hugh Hanson, vice-président, a proposé à l'ouverture de la séance d'hier soir que le conseil suspende l'étude des dépenses pour étudier et voter les revenus, quitte ensuite à revenir aux dépenses. La motion fut adoptée par tous les conseillers à l'exception de M. Despatis.

La Commission Paquette

Honorable M. Robert
Au cours de l'après-midi d'hier, le conseiller Gagliardi a ramené la question du rapport de la Commission d'Etude des problèmes métropolitains. Il a critiqué la Commission métropolitaine de Montréal en affirmant que cet organisme était pour la Ville de Montréal une source de dépenses de l'ordre de \$175,000, qui ne nous rapportaient rien.

Tout en se prononçant en faveur des conclusions du rapport Paquette qui préconise l'établissement d'un organisme métropolitain, M. Gagliardi affirme que la Ville doit dépenser \$175,000, pour aller se mêler des affaires

Château-Maisoncuvée

Une nouvelle importante!

Ces jours derniers une nouvelle importante est venue complètement inaperçue dans tous les journaux de la province, même dans le Devoir qui avait pourtant d'excellentes raisons de s'en saisir.

Un député s'est levé à la Chambre des Communes pour demander au Premier Ministre que le gouvernement entendait faire en réponse au renouveau de vigueur que prend la campagne en faveur du Château-Maisoncuvée.

Devant la Chambre recueillie le Premier Ministre a tout d'abord déclaré qu'il avait en effet reçu de nombreux télégrammes le priant d'agir. Le Premier Ministre a alors ajouté quelque chose d'important et dont il faudra prendre note pour l'avenir. "Il est infiniment regrettable, dit-il, que cette campagne ait démarré si tard. Si elle avait été mise en branle il y a trois ou quatre ans il aurait alors été facile d'obtenir ce qu'on demande. Et le Premier Ministre a continué en disant que maintenant la chose est beaucoup plus difficile car officiellement cet hôtel porte déjà le nom de la Reine Elizabeth."

Il sera bien pénible de faire machine arrière: un tas de complications se dressent devant le gouvernement et il ne lui sera pas facile de réussir à nommer le nouvel hôtel des Chemins de fer nationaux du nom de "Château-Maisoncuvée". Cependant, a affirmé le Premier Ministre, je puis vous promettre qu'un jour ou l'autre — (il a dit un jour ou l'autre: c'est un peu vague) — cet hôtel portera le nom du fondateur de Montréal.

Un tonnerre d'applaudissements des deux côtés de la Chambre accueillit cette déclaration. Même le chef du parti conservateur semblait tout heureux de cette prise de position. Les auditeurs n'en croyaient pas leurs oreilles et se demandaient s'ils étaient bien à Ottawa.

Avec raison d'ailleurs car il s'agit de la session du parlement-moelle de l'Université de Montréal et le Premier Ministre en l'occurrence était M. Robert Bourassa étudiant en quatrième année de droit.

des autres municipalités qui ne la concernent pas".
Le président du comité exécutif, M. Pierre DesMarais a soutenu pour sa part que la Commission métropolitaine est un organisme nécessaire. Cependant M. DesMarais n'a pas la possibilité d'améliorer les structures de cet organisme.

On assistera probablement à un débat sur les conclusions du rapport Paquette, car à la demande du conseiller Jean-Marie Savigneau copies des conclusions de ce rapport seront distribuées aux conseillers.

Avant l'ajournement de six heures, le conseil municipal a rendu un vibrant hommage à M. Laetance Roberge qui, hier, était depuis vingt ans à la direction du service des Finances.

Son honneur le maire Jean Drapeau a présenté les vœux du conseil à M. Roberge en lui souhaitant de demeurer encore longtemps à son poste. M. Pierre DesMarais, président de l'Exécutif, a dit que M. Roberge est "un directeur des Finances qui ferait l'orgueil de toutes les villes".

Le conseiller Jean-Marie Savigneau a rappelé les débuts de M. Roberge à l'hôtel de ville et du travail magnifique qu'il a accompli durant la crise alors que l'administration du temps ne comptait que sur lui pour répondre aux exigences financières.

Le vice-président du comité exécutif, M. Hugh Hanson, a présenté les hommages des membres du Conseil de langue anglaise. MM. Lucien Croteau, Marcel Laflamme, leader du Conseil, Lucien Tremblay et Jean-Paul Hamelin ont aussi fait l'éloge de M. Roberge.

UN UNILINGUE PARFAIT

M. Trueman directeur du Conseil des arts?

OTTAWA (PC). — Le Dr Albert W. Trueman, président de l'Office national du Film, sera probablement nommé directeur permanent du Conseil du Canada destiné à venir en aide à la culture au Canada, a-t-on appris hier.

On prévoit que le premier ministre annoncera bientôt officiellement la nomination des divers membres du Conseil.

Il est probable que le président, dont le mandat est de cinq ans, sera l'hon. Brooke Claxton, ancien ministre de la Défense nationale et maintenant président canadien de la Metropolitan Life Insurance.

Comme vice-président, M. St. Laurent choisira vraisemblablement le R.P. Georges-Henri Lévesque, professeur de sciences sociales à l'Université Laval et ancien doyen de la faculté. Son mandat sera également de cinq ans.

Les autres membres du Conseil seront probablement recrutés en partie dans les universités. Leurs mandats iront de deux à quatre ans. Aucun d'eux ne recevra de traitement mais leurs frais seront payés par l'Etat.

M. Trueman, âgé de 55 ans et ancien président de l'Université du Nouveau-Brunswick, aurait le rang d'un sous-ministre, avec un traitement annuel d'environ \$18,000.

Adjoint français

Il aurait avec lui un directeur adjoint de langue française et on croit savoir que ce poste irait à M. Edouard Bussière, âgé de 46 ans, actuellement directeur de la division de la Citoyenneté.

M. Bussière, ancien professeur à l'Université Laval de Québec, a représenté le Canada à l'UNESCO durant la période 1948-52. Il est également vice-doyen de la faculté des sciences politiques à l'Université d'Ottawa.

Le bill gouvernemental qui doit établir le Conseil du Canada est encore devant le Sénat et recevra la sanction royale cette semaine. Le gouvernement a l'intention de tirer les \$100,000,000 dont le vote du Conseil des prévisions budgétaires de cette année a déjà réduit le surplus budgétaire général de 1956-57.

La tâche du Conseil

De ce total, la moitié servirait à venir en aide aux universités dans leurs projets de construction durant les 10 prochaines années. L'autre moitié serait placée et le revenu, environ \$2,000,000 par an, servirait à favoriser le développement culturel du pays.

Les autorités disent que l'argent servirait à aider les organisations culturelles existantes, dans les domaines du théâtre, du ballet et des arts, plutôt qu'à l'établissement de nouvelles organisations.

Il y aurait quelques bourses, principalement pour des études de Canadiens à l'étranger et d'étrangers au Canada.

Le Conseil consentirait des prêts aux étudiants universitaires, à un taux d'intérêt peu élevé ou sans intérêt. Il s'agirait d'aider les étudiants méritants et — même temps de fournir un fonds de roulement que le Conseil pourrait utiliser à d'autres fins.

L'une des tâches de M. Claxton serait d'encourager l'industrie privée à contribuer au Conseil afin de gonfler le revenu annuel de l'organisation et l'aider à promouvoir la culture.

Le successeur de M. Trueman à l'ONF serait probablement choisi parmi le conseil d'administration et serait un membre de langue française.

Le Caire enverra...

(Suite de la première page)

n'a pas indiqué cependant à quelle date ces administrateurs se rendront à Gaza.

Une agence israélienne affirme par ailleurs que 300 policiers égyptiens sont déjà arrivés sur les lieux et que sur la résidence du gouverneur de Gaza le drapeau égyptien a déjà été hissé à côté du pavillon de l'ONU.

Après avoir conféré avec le général Burns, le sous-secrétaire général de l'ONU, M. Bunche, a refusé d'exposer l'attitude que prendront les Nations unies de

Nouvelles brèves

INCENDIE RUE NOTRE-DAME

Un violent incendie qui a nécessité deux alertes a dévasté un immeuble situé au 636 de la rue Notre-Dame ouest hier après-midi. Pres de deux cents pompiers étaient sur les lieux et la circulation a été paralysée pendant plus d'une heure dans le quartier des affaires. La cause de l'incendie n'a pas encore été déterminée. Certaines personnes souffrant de choc ont été transportées à l'hôpital mais il n'y a pas eu de blessés.

VOL A MAIN ARMÉE A CITE JARDIN

Dimanche soir, trois cambrioleurs masqués se sont emparés d'une somme de \$5,300 à la caisse populaire Notre-Dame-du-Foyer, située au 6090 de la 41e avenue Rosemont. La police fait enquête.

LA SOUSCRIPTION EN FAVEUR DE LA FAMILLE HOULE

La campagne destinée à recueillir un Fonds pour venir en aide à la famille du policier Charles Houle, mortellement blessé par un bandit, la semaine dernière, n'a pas donné les résultats qu'on espérait. En effet, on n'a amassé que la somme de \$3,000 à date. Les organisateurs espèrent recueillir \$25,000. Toutes les succursales de la banque Impériale du Canada sont autorisées à accepter les dons.

5 ENFANTS VICTIMES DES FLAMMES

Cinq enfants ont péri dans les flammes qui ont ravagé une maisonnette d'une seule pièce, non loin de la petite localité albertaine de Gunn. Ayant subi des brûlures, la mère, Mme Lawrence Kelsey, repose dans un état critique à l'hôpital.

AU RICHELIEU-MONTREAL

Le lieutenant-colonel Joseph Page, secrétaire du département de l'Instruction publique, parlant de la "Construction des écoles dans la province de Québec" lors du prochain déjeuner-causerie des membres du club Richelieu-Montréal. Cette réunion aura lieu demain, à 12h15 p.m., au salon "A" de l'hôtel Queen's.

LA DYNAMITE D'ANDRÉ DEBOIS

La police montrealaise croit avoir trouvé toute la dynamite d'André Debois, le jeune homme qui menaçait la vie d'un grand nombre de personnes vendant du dynamite.

CHARITABLE ORGANISATION

Un camion léger s'arrête devant la cour donnant sur le logement occupé par Mme Camille De Langnello. Deux hommes en sortent, frappant à la porte du logis de cette dernière et lui apportent le geste de l'Egypte. Il a déclaré cependant que lorsque le gouverneur désigné par Nasser, le général Butris ira lui serrer la main, il a ajouté que l'ONU n'a pas l'intention d'internationaliser la région de Gaza.

Quant à la possibilité de deux administrations parallèles à Gaza, M. Bunche a reconnu que le contingent de l'ONU a été chargé de certains travaux administratifs, mais il a souligné que les Nations unies n'assument pas à Gaza l'administration complète, pas plus qu'à Port-Saïd ou à Sinaï.

L'Egypte déjà à l'oeuvre

Le Caire. — L'Egypte a émis hier ses premiers ordres administratifs pour l'enclavement de Gaza tandis que M. Ralph Bunche, sous-secrétaire de l'ONU, confierait dans la capitale égyptienne au sujet de cette nouvelle crise.

Le ministre égyptien des Fourmures — a ordonné l'exportation vers l'Egypte de toute la récolte de fruits frais de Gaza. Le général Hakim Amer, chef des forces armées égyptiennes, a ordonné le paiement immédiat de tous les arriérés dus aux précédents administrateurs égyptiens de Gaza.

L'Egypte n'a pas encore annoncé officiellement quand elle entend reprendre formellement l'administration de Gaza.

Lundi, l'Egypte a nommé le général Hassan Abdul

Maillardville, champion de la cause scolaire en Colombie

par Albéric FRECHETTE, O.F.M.

N.D.L.R. — Nous reproduisons au texte une lettre du R.P. Albéric Fréchette, curé à Maillardville, annonçant une loi du gouvernement provincial de la Colombie qui exemptera des taxes foncières toutes les écoles séparées de cette province.

"Lundi le 4 mars 1957, le gouvernement créditiste de Victoria, en Colombie Canadienne, passait en première lecture l'exemption des taxes sur les propriétés pour toutes les écoles séparées de la Colombie. Cela est une nouvelle victoire de la cause scolaire de Maillardville, après la récente victoire des élections municipales de décembre dernier, dont on se souvient. Nos conseillers élus ne nous ont pas faussé confiance: ils ont d'abord, dès la première réunion de l'année du Conseil municipal, posé une motion demandant au Conseil d'effacer les taxes en litige, afin de nous remettre nos écoles. Etant, de fait, illégales, cette motion frappée du veto du maire, était retirée quelques semaines plus tard. Une autre motion cependant était toute prête pour la remplacer. Sur demande du maire, on temporisa deux semaines et encore deux semaines, quand enfin, le 25 février, nos conseillers posèrent leur autre motion de recourir au gouverneur général en conseil lui demandant d'émettre un ordre en conseil pour exempter des taxes en litige ou de donner au Conseil municipal le pouvoir d'agir. Or, le 5 mars, tous les journaux de la Colombie catholique annonçaient comme une victoire des catholiques l'exemption des taxes pour toutes les écoles séparées de la Colombie, à partir du 1er juillet 1957.

"Personne ne s'y trompe. Tous savent que cette victoire est due à la lutte de Maillardville qui 'a sur la conscience' d'avoir obtenu cette exemption, car Maillardville était seule à lutter... La cause éloignée de cette exemption, c'est la grève scolaire de Maillardville de 1951-52; la cause prochaine: le refus tenace de la Commission scolaire des écoles de Maillardville, soutenue par l'autorité ecclésiastique de payer les arriérés de taxes, de septembre dernier, malgré des conseils contraires. Les défaitistes ont souvent posé la question: 'Quels avantages a bien eu la grève scolaire de 1951?' Voilà la réponse! Il reste, il est vrai, à Maillardville à récupérer ses propres écoles, avant de jouir de l'exemption générale, mais qui oserait douter que Maillardville y réussira, Dieu aidant?

"Honneur à tous les vaillants lutteurs du passé et du présent qui ont été les artisans de cette victoire, principalement à la Commission scolaire catholique conjointe des deux paroisses de Maillardville et à son infatigable président, M. Maurice Lizee! Honneur à nos conseillers municipaux actuels, surtout au dynamique M. Michel Butler! Honneur à Maillardville qui 'CHEZ EUX', dans son petit coin du pays, continue la mission de précurseur du peuple canadien-français, d'une façon digne de ses ancêtres. Allons d'avant, nos gens, courons, volons à de nouvelles victoires! C'est notre devise, nous de la Colombie: 'Dieu et nos droits! Nous maintiendrons!'"

Albéric FRECHETTE, O.F.M.

prennent qu'ils viennent chercher le poêle que son mari a donné à une organisation charitable.

Elle revient dans la cuisine et constate que les hommes et le camion sont disparus. Le beau poêle dont elle venait de faire l'acquisition au coût de \$150 est également parti.

C'est son mari qui est au bout de la ligne. Elle s'informe au sujet de l'incident s'est produit à Montréal.

Les ouvriers disent, au sujet du Devoir...

"Nos membres considèrent votre journal indispensable"

United Steelworkers Local 4608

"Si tous les syndiqués savaient ce que le Devoir a fait pour eux depuis 40 ans ils souscriraient tous \$1.00 chacun au moins..."

Un lecteur

"Nos membres vous encouragent à aller de l'avant... Vous êtes le seul quotidien libre dans cette province..."

United Steelworkers Local 4653

"Je suis content de sacrifier cinq heures de travail pour aider le Devoir..."

Un ouvrier

Ouvriers, souscrivez à la campagne des

AMIS DU DEVOIR INC.

454 rue, Notre-Dame, Montréal

OBJECTIF \$100,000

SPECIAL DU JOUR

WILHELMY - BUICK

PONTIAC '54

Sedan, chaufferette, dégivreur, radio, trans. auto., housses et pneus neufs.

PRIX DE VENTE NEUF \$3,650.

PRIX DU MARCHÉ \$1,500.

PRIX SPECIAL pour aujourd'hui \$1,350.

WILHELMY

Coin Ibergville et boulevard Rosemont

RA. 7-1440 — RA. 7-2340

LA. 1-3698

L'épargne est la clef du succès!

L'OCCASION SOURIT TOUJOURS à ceux qui ont DE L'ARGENT DISPONIBLE...

Commencez dès maintenant à mettre de l'argent de côté. La somme de vos économies vous permettra de réaliser d'intéressants profits sur des transactions immobilières... C'est à cela que veut vous aider

L'ENTRAIDE IMMOBILIERE LAURENTIENNE

1344 est, rue Sherbrooke

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

LA. 1-3698

Le Dr A.-D. Archambault est élu président des Amis du Devoir

M. Armand Dupuis devient président d'honneur. — Un vice-président pour la région de Québec. — Les membres des divers comités

A leur dernière réunion régulière les Amis du Devoir Inc. ont tenu leurs élections annuelles. Le Dr A. D. Archambault, de Verdun, a été élu président, en remplacement de M. Armand Dupuis, qui occupera pour 1957 le nouveau poste de président honoraire.

Le nouveau président, le Dr Archambault, est bien connu pour son dévouement aux œuvres de toutes sortes. Il n'est pratiquement pas une association charitable qui n'ait eu recours à son moment ou à l'autre à son dévouement.

Dans sa première déclaration le Dr Archambault a tenu à féliciter M. Dupuis et à le remercier pour son dévouement envers les Amis du Devoir. C'est sous M. Dupuis que le groupement a pris naissance. C'est lui qui a fait de cette association strictement bénévole un instrument souple, qui rend de grands services à un journal dont la nécessité s'affirme chaque jour davantage, a dit le nouveau président.

Le Dr Archambault a également invité tous les amis du Devoir à tous ses lecteurs à redoubler d'efforts pour que la souscription soit un succès plus grand que jamais cette année.

Autres officiers

Les Amis du Devoir Inc. ont également élu les autres officiers suivants:

Vice-président M. André Dion, de Québec; vice-président,

M. Paul-Emile Robert; secrétaire M. Jean Séguin; trésorier, M. J.-T. Beaudin.

Le Comité d'honneur, dont M. Dupuis est le président, se compose de Son honneur Jean Dr



M. le Dr A.-D. ARCHAMBAULT

peau, maire de Montréal; du chanoine Lionel Groulx; du Dr J.-R. Prince, ancien président du Devoir; de M. F.-Eugène Therrien, président général de la SSJB de Montréal; et de M. Omer Héroux, du Devoir, le doyen du journalisme au Canada français.

Voici, de plus, la constitution des différents comités: Comité des professionnels, président, le Dr Albert Guilbeault; droit, Me

Liste des souscripteurs

(Suite de la 1ère page)

\$100.00

Anonyme, Québec; Anonyme, Québec; La Fédération des Sociétés St-Jean-Baptiste de Québec, St-Hyacinthe.

\$50.00

Cercle des Philanthropes Co-opérateurs Enr. de Thelford.

\$25.00

M. J.T. Beaudin, Montréal;

\$20.00

Air France, Montréal; M. Roland Michel, Victoriaville; M. S.J. Boudreau, Ottawa; Société St-Jean-Baptiste de St-Boniface, Québec.

M. Louis Guanol, Montréal.

\$15.00

Roger McGowan, notaire, Beauharnois; Jean-Guy Bock, Dr. Montréal; Eugénie Biron, St-Hyacinthe; Hochelaga Petroleum Co., St-Hyacinthe; Conseil de la Coopération de Saskatchewan, Prince-Albert.

M. Monicam Gilbert, Saint-Cyprien; Anonyme Shawinigan Sud.

\$10.00

Un prêtre de St-Hyacinthe, M. M. L. de Bellefeuille, Montréal, anonyme, Montréal, M. C. Galipeau, St-Brigide, William d'Aoust Construction Ltée, Eastview, Ont. Mlle Marie-Louise Robillard, Montréal, Mgr Philippe Labelle, curé, Ste-Thérèse de Blainville, Société des Artisans, St-Roch de l'Acadian, M. Guy Dozois, Ottawa, M. l'abbé Alphonse Girard, prêtre, St-Hyacinthe, Mme Osias Mainville, Mont-

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers; économiques, M. Paul-Emile Saint-Laurent.

Comité des employés, M. Roméo Mathieu.

Sections extérieures: Québec, M. Paul Laguerre, Sherbrooke, M. Gérard Turcotte, Trois-Rivières, M. Jean Beaudry.

réal, Chanoine Roland Frigon, St-Hyacinthe, M. Bernard Grégoire, Berthierville, Victoria Ready-Mix Inc., Victoriaville, M. l'abbé Adrien Giard, curé, Lachute Mills, M. l'abbé Jean-Paul Maisonneuve, prêtre, Ste-Thérèse de Blainville.

le, M. Eugène St-Maurice, Mont-

réal, M. Aldege Painchaud, Shawinigan Falls, M. L. Odilon Beauchemin, Montréal, M. l'abbé Guy Pratt, prêtre, St-Jean, M. J.P. Bouchard, Ville d'Alma, M. l'abbé Adrien Bergeron, prêtre, Sainte-Mo-

nique, Dr Armand Martin, O. D., Donnacona, Dr V. Potvin, M. D., LaTuque, Anonyme, Québec, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, Union des Métallurgistes Unis d'Amérique, Val d'Or, M. Léo Quintal, Charlemagne; Gérard Raymond Lapointe, Val d'Or, M. Camirand, Shawinigan-Falls;

Théo Gagnon, Trois-Rivières, P. DelVecchio, M.D., Montréal; Alfred Jobin, St-Méthode; Bernard Veronneau, Ville Mont-Royal; Anonyme, Ste - Anne-de-la-Pocatière;

Comité des associations, président M. J.-Z. Léon Patenaude; groupements religieux, M. Patenaude; nationaux, M. Gérard Boudreau; sociaux, M. F.A. Angers;

LA FEMME au foyer et dans le monde

Les préparatifs sont commencés dans l'île de Sark

Pour la visite royale de
l'été prochain

LONDRES (PC) — Sibyl Mary Hathaway, souveraine de la minuscule île de Sark, vient d'effectuer un voyage à Londres. Il s'agissait pour elle de mettre au point les préparatifs de la visite de la reine et du duc d'Edimbourg dans son domaine, le 27 juillet prochain.

Dès son retour à Sark, elle convoquera son parlement de 52 membres pour décider des derniers détails de la réception.

Ce sera la deuxième visite de la reine, dans la plus petite des îles de la Manche, en l'espace de huit ans. La reine et son époux s'étaient rendus à Sark en 1949.

Pas moderne

Mme Hathaway, appelée la dame de Sark, est une femme aux yeux bleus et aux cheveux blancs, âgée d'une soixantaine d'années. Elle parle de son île de 1.200 acres et de 600 habitants avec affection et fierté.

"Personnellement, j'apprécie les commodités et les inventions modernes", dit-elle. "Mais nous voulons conserver l'île telle qu'elle est — c'est la simplicité de Sark qui fait tout son attrait."

Les automobiles y sont interdites, faute de routes convenables, et les rues ne sont pas éclairées. Il n'y a pas de police, sauf deux constables volontaires, que l'on remplace tous les six mois, et les citoyens de Sark ne paient pas d'impôt.

"Tout le monde se promène à bicyclette, comme je le fais moi-même", explique cette dame énergique.

D'origine canadienne

Sark est la propriété de la famille de Mme Hathaway depuis 150 ans. La dame est fière de ses origines canadiennes. Sa mère, Mme Sophia Moffat, originaire de Montréal, quitta le Canada pour aller vivre dans les îles de la Manche pour raisons de santé, il y a 80 ans. Elle épousa un membre de la famille propriétaire de l'île.

Faisant allusion à l'occupation allemande pendant la guerre, elle dit que les Allemands se sont assez bien conduits dans son île. Cependant, ils ont envoyé 60 hommes, dont le deuxième mari de la dame, dans un camp de prisonniers en Allemagne.

"J'AI TROMPÉ MON MARI..."

La femme infidèle s'est plainte à son mari de son mariage. C'est ce qui a peut-être entraîné la porte à l'aveu. Mais elle ne peut se plaindre de son mari... à celui-ci. Se confier ailleurs serait se faire des complices indisciplinés. Le silence est de rigueur mais c'est aussi la plus étroite des prisons.

Une grande courtoisie expose et explique, dans MARIE-FRANCE de mars, les ravages qu'apporte l'adultère dans le cœur de la femme mariée. Dans ce même numéro, lisez aussi "Rita Hayworth — est-ce sa dernière chance?", "Anastasia, la fille du tsar, est-elle encore vivante?", "Une femme peut-elle avoir un enfant sans homme?" et une foule d'autres fascinatrices articles.

Procurez-vous maintenant chez votre marchand de revues le numéro de MARIE-FRANCE de mars.

Cinquième congrès annuel de l'Association des auxiliaires des hôpitaux

Présentation de nombreux rapports sur le travail et les services rendus par les dames auxiliaires des hôpitaux de la province — Etudes, conférences et forums sur les divers problèmes de l'aide aux hôpitaux par des services bénévoles — Thème du congrès: "Le rôle de l'auxiliaire dans un programme d'éducation d'hygiène mentale" — Sous les auspices de l'Association canadienne d'hygiène mentale.

"Le thème du congrès, cette année, 'Le rôle de la bénévoles dans un programme d'hygiène mentale', expose en même temps que le plus grand problème au Canada, tant au point de vue médical qu'au point de vue de l'hôpital, le rôle de plus en plus important de la bénévoles dans ce domaine. Non seulement la bénévoles rend service, mais elle devient les yeux, l'oreille, le cœur même du monde extérieur, formant ainsi un lien inestimable entre le professionnel et le public qui a besoin et désire plus de renseignements sur ce sujet."

Ainsi s'exprimait la présidente, Mme J. C. McDougall, en souhaitant la bienvenue à l'auditoire, à l'ouverture du 5e congrès annuel de l'Association des Auxiliaires des hôpitaux de la province de Québec: "Province of Quebec Association of Hospital Auxiliaries", qui avait lieu hier, à la salle des congrès du Y.W.C.A.

Au cours de son rapport, P. Noël Mailloux, o.p., directeur de l'Association, a déclaré: "Pendant plusieurs années, on discutait la possibilité de former une Association provinciale des Auxiliaires des hôpitaux. Si ce but a été atteint c'est, en grande partie, grâce aux vœux larges, à l'imagination et à la ténacité de Mme Alton Goldbloom."

La première assemblée des Présidentes des Auxiliaires fut tenue à l'hôtel Ritz Carlton, à Montréal, en février 1950. Mais ce n'est qu'en novembre 1952, que l'Association actuelle fut fondée. La première convention avait lieu chez moi, en 1953, et un comité permanent fut élu. C'est ainsi que fut créé le chapeau qui fait maintenant partie de la chaîne, qui unit les Associations Provinciales à travers le Canada. Par notre affiliation dans le Conseil National, nous sommes fières et heureuses, de faire partie de la grande famille des hôpitaux canadiens."

Farmi ceux qui nous ont aidés et encouragés à créer cette Association, je tiens à rendre un hommage tout particulier: au Rév. Père Bertrand, à Mme L. de G. Beaubien, Dr. Lorne Gilday, et Mme Louis Coderre. Notre Association est passée en quelques années de 20 auxiliaires affiliées, à 35, et la liste de nos membres compte au delà de dix-sept mille.

C'est le dévouement loyal des présidentes des auxiliaires, qui a valu l'existence à cette Association, et nous leur exprimons notre reconnaissance, pour leur foi en la valeur de cette œuvre, et pour leur coopération. La générosité de nos amis et de plusieurs industries, nous ont permis de publier chaque année notre revue nationale "The Record", et notre revue provinciale "Le rapport".

La publication de ces revues n'est pas chose facile, mais elle nous semble en valoir la peine et même être essentielle. Ces revues font partie de la vie même de l'Association. Non seulement elles représentent l'histoire de notre Association, mais elles font connaître les réalisations magnifiques et la générosité des bénévoles dans les hôpitaux à travers tout le Canada.

De nombreux travaux et rapports ont été ensuite présentés par Mme John Stanley de l'hôpital de Lachine; Mme M. Levy, de l'hôpital Général juif; Mme Antoinette Gerin, de l'hôpital Sainte-Catherine; Catherine Laboué de Coaticook. Les conférencières étaient: Dr J. D. Griffin, directeur général de l'Association canadienne d'hygiène mentale; le Dr Gaston Gauthier, directeur de la Clinique de l'Aide à l'enfance à la Cour juvénile de Montréal; le R.

Le chanoine Groulx à l'Accueil Ville-Marie

Un voyage dans l'histoire canadienne sur les traces de Marguerite Dufrost de la Jemmeraye, fondatrice des Soeurs Grises

Lundi, 18 mars, à la salle Saint-Louis, le chanoine Groulx parlera de Mère d'Youville, (1701-1771), fondatrice des Soeurs Grises.

Avec la haute compétence qu'on lui reconnaît, le chanoine Groulx tracera les grandes lignes de cette douce et sainte figure, gloire de notre ville de Montréal.



M. le chanoine Lionel Groulx qui parlera de Mère d'Youville, à l'Accueil de Ville-Marie, lundi soir prochain.

Marguerite Dufrost de la Jemmeraye, veuve d'Youville, noble jeune et belle, aurait pu goûter à tous les bonheurs. Elle rencontra surtout la croix. Après la mort de son mari qui l'avait rendue fort malheureuse, elle se donna toute à Dieu et aux pauvres. C'était l'époque de la conquête anglaise et la misère se voyait partout. Mère d'Youville fonda l'hôpital Général de Montréal et s'associa des complices qui s'appellent d'abord Soeurs de la Charité. Mais "les plus beaux noms des hommes ont été donnés par leurs ennemis". La voix de la calomnie accusa les Soeurs de la Charité de boire à l'excès. Mère d'Youville ramassa l'insulte et s'en fit un blason.

Les Soeurs Grises sont répandues dans tout notre pays, aux Etats-Unis et en territoires de mission, dans le grand nord canadien, en Afrique, en Haïti. Elles seront au Brésil, à l'Alcantara, d'ici deux semaines. Les amis des Soeurs Grises, ceux de l'Accueil de Ville-Marie, les fervents de l'histoire de Montréal, ne voudront pas manquer cette conférence qui promet d'être des plus intéressantes. Lieu et date: Lundi, le 18 mars, à la Salle Saint-Louis, 438 rue Lagacière, à 8h. 30 du soir.

Pour renseignements, appeler: Plateau 0287.

Pour les missions du Basutoland

Une partie de cartes est organisée pour les œuvres du Père Paul Juneau, O.M.I., des missions du Basutoland, et aura lieu le 16 mars, samedi après-midi, à la Fédération Nationale Saint-Jean-Baptiste, entrée 3400 St-André, coin Sherbrooke. Nombreux prix. Informations: Mlle Antoinette Caron, Dupont 8-3979 ou Mlle Berthe Simard, DU. 8-1886.

Revue du chic printanier

Jeudi soir, le 21 mars, ce sera la fête du chic et de l'élégance, au Centre des Loisirs de l'Immaculée-Conception. Mme Robert Langlois, du Salon Martine, y présentera sa parade de modes annuelle, que les habitués attendent avec tant d'intérêt. Mme Langlois assure que sa "Revue du Chic Printanier" dépassera en élégance et en splendeur les présentations des années passées.

Les mots croisés du "Devoir"

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

HORIZONTALEMENT

- 1— Ils sont effectués par les musclics
- 2— Partie de l'oeil — Oiseau
- 3— Qui connaît les rites — Pays rouge
- 4— Illégalement enfermé — Adverbe
- 5— Pur en désordre — Métal — Monnaie japonaise
- 6— Fin de participation — Pour se nourrir

Vous sentez-vous la tête lourde et vous portez-vous mal parce que vous avez besoin d'un régulateur médicamenteux?

FAITES COMME DES MILLIONS DE GENS Mâchez "FEEN-A-MINT"

Ne prenez pas de médicament FEEN-A-MINT sans demander FEEN-A-MINT chez votre pharmacien ou votre médecin. Ce régulateur médicamenteux qui se mâche — est agréable à prendre... son action est sûre... et complète. Pourtant, FEEN-A-MINT est doux... il est assez doux pour les jeunes enfants. FEEN-A-MINT est découvert de sucre et il offre une fraîche saveur de menthe. Vous n'avez jamais besoin de vous inquiéter pour leur faire prendre FEEN-A-MINT. Vous ne serez pas obligé de vous forcer à avaler des pilules amères en goût. Vous découvrirez comme des millions d'autres l'ont fait — que FEEN-A-MINT est un médicament agréable à mâcher. FEEN-A-MINT s'obtient facilement à la pharmacie du coin. Demandez la prochaine fois que vous devrez le besoin d'un régulateur médicamenteux — essayez FEEN-A-MINT. Faites comme vos amis et vos voisins... comme des millions de gens... mâchez FEEN-A-MINT... et retrouvez votre entrain!

FEEN-A-MINT

- 7— Ancien gouverneur de Perse — D'un goût désagréable
- 8— Déchet organique — Possédés
- 9— Grecque — Note — Pour se soutenir en l'air
- 10— Enfermer de force
- 11— Pronom — Obtenu — Connu
- 12— Canal de dérivation — Il a quitté la vie politique

VERTICALEMENT

- 1— Elles proviennent de certains champignons
- 2— Décor — Odeurs
- 3— Don d'être à plusieurs endroits à la fois
- 4— Désapprouve
- 5— Canal — Note
- 6— Sème en désordre — Calmée
- 7— Plaques — Soupir de soulagement
- 8— Alimenté — Période
- 9— Utilise un fusil — Possessif — Pays d'Extrême Orient
- 10— Possessif — Parait
- 11— Au théâtre — Légumineuse
- 12— Pronom — Repaires — Article

Solution d'hier

Horizontalement:—

INFRACTIONS: NERON — ON-DEE; SUEDE — RIEUR; IVRE — IT — VER; SEE — II — EN; ACCESSIT: AS — ROSE — TA; SEUL — VIE; CI — PLASIR; ER — USER — EE; CET — USA; SEL — RESENTI.

Verticalement:—

INSISTANCE: NEUVE — SOL-REE; FRERES: RODE — ASPIC; ANE — MA — EL — ER; CRU-AUTE; TORTICOLIS: INITES; SENS: ODE — SEVIR; NEUVES; IR — UN; SERENITE — EST TA — GEAL.

Sous le signe du poisson

Un dîner en petits paquets

Voici un repas de poisson présenté sous une forme nouvelle qui ne manquera pas d'amuser et d'intéresser les convives. Il s'agit d'envelopper individuellement des portions de filets de poisson et de légumes dans des feuilles d'aluminium, de les faire cuire au four et de les servir en paquets.

Les économistes ménagères du ministère des Pêcheries du Canada ont fait dernièrement des essais de cuisson de poisson dans du papier d'aluminium et elles nous assurent que les filets congelés, l'ognon tranché, les pommes de terre taillées en languettes et les carottes tranchées forment un mélange plein de couleur et de saveur. Enrobés dans l'aluminium, le poisson et les légumes cuisent à la vapeur dans leur propre jus et à peu près dans le même temps. Le mariage des saveurs est très agréable. Ce plat n'en est que plus appétissant si l'on permet à chaque convive d'ouvrir son propre paquet et d'en humer au même instant l'arôme délicat qu'il dégage.

PETITS PAQUETS DE POISSON ET DE LEGUMES

- 1 livre de filets congelés
- 4 c. à thé de jus de citron
- 1 gros oignon
- 2 grosses pommes de terre
- 2 grosses carottes
- Du sel — poivre — beurre.

Découper le bloc de filets congelés en quatre morceaux à peu près de grosseur égale. Placer chaque morceau sur une feuille d'aluminium d'environ 12" sur 16". Cette feuille doit être assez longue et assez large pour être ramenée sur le poisson et les légumes et fermée avec des plis sur trois côtés. Verser 1 c. à thé de jus de citron sur chaque morceau de filet. Trancher l'ognon mince et disposer les tranches sur le poisson. Tailler les pommes de terre en languettes d'environ 3-8 de pouce de largeur, comme pour faire des frites. Trancher les carottes en rondelles minces. Il est important que les légumes soient tranchés minces et qu'ils soient cuits dans le temps prévu. Disposer les languettes de pommes de terre et les tranches de carottes autour du poisson. Saupoudrer le poisson et les légumes de sel et de poivre et parsemer de fines herbes. Replier la feuille sur les aliments de façon que les bords libres se rencontrent. Fermer soigneusement les trois côtés qui se touchent en les reliant deux ou trois fois sur eux-mêmes et en pinçant les plis pour les rendre étanches à la vapeur. Disposer les paquets sur une tôle à biscuits et cuire de 30 à 35 minutes à four chaud (500°F). Servir tels quels sur de grandes assiettes. Quatre portions.

Il le lui faut...

M. Eugène Ouellet écrit: "Depuis 47 ans le Devoir est ma lecture quotidienne. S'il me manquait je ne sais pas ce que je ferais!" Pour que cela n'arrive jamais faites comme M. Ouellet, souscrivez à la campagne des Amis du Devoir.

CARNET MONDAIN

Buffet froid

Dimanche le 24 mars, à sept heures du soir, aura lieu au couvent de Saint-Sacrement le buffet froid organisé par l'Amicale Notre-Dame des Anges. Le comité d'organisation se compose de Mme Lucien Benoit, présidente de l'Association, et de Mmes Paul Langlois à la publicité, Florent Forget aux diversissements, Charles Martin au menu, Paul Corbeil aux billets.

Société d'étude

Au thé-causette offert par la Société d'Etude et de Conférences, dimanche, le 17 mars, à l'hôtel Windsor, la conférencière invitée, Mme Marguerite Yourcenar, sera présentée par Mme André Bachand, présidente de la Société. M. Jean Mouton, attaché culturel de l'ambassade de France, remercierez la conférencière.

Outre les personnes déjà mentionnées, assisteront à cet événement, MM. et Mmes Fernand Rochon, Marcel Pasquin, Louis Beaudoin, J.-A. Lasnier, Mlle Cécile Bouchard, M. Paul Toupin, Mme la marquise de Linère, Mmes Edgar Langlois, Jules Labarre, André Laporte, Jean-Louis Audet, P. E. Gauthier, R. Sharwood, Mme la marquise de la Tour Fondue, Mme Pierre Smith, Dr et Mme René Desautels, Dr et Mme Jacques Gélinais, Mmes Marie Raymond, Louise Ewart, Simone Boyer, Laurette Lapointe, Béatrice Bélanger, Marthe Lalonde, Louise Gauthier, Claire Beauchemin, Camille Beauchemin, Monique Lafontaine, Jacqueline Parent, MM. et Mmes Roland Brocard, Marcel Thérien, Gaston Bertrand, Henri Prat, André Lavivère, C. E. Racine, J. N. P. Vaillancourt, Dr et Mme Alexandre Crépéau, M. le Comte et Mme la Comtesse Litzinski, Mme Crast, Rivière, Mmes Ernest Mansuet, Jeannette Bock, Edgar Bouchard, Raoul Bouchard, Raoul Normandeau, Rose Létourneau-Lasalle, Mlle Gabrielle Desmarais, Alice Duquette, Irma Francoeur, Annette Leboeuf, Florent, M. et Mme Bernard Courteau, Marie-Josée Ducharme, Fernand Lachapelle, Paul Breaux, Henri Zimniska, Jean Rousseau, Dollard Dansereau, Bernard Dionne, M. et Mme Jean Brunel, le Raymond Tanguay, Dr et Mme Robert Page, M. et Mme Roger Desmarais, Mmes Ernest Romano, Guy Labelle, Jean Turgeon, Carmen Martel, Mlle A. Tittler, Lucille Lavigne, Jemma Ringuet, Andrée Blain, Renée Longpré, Micheline Delcourt, Colette Beauchamp, Lucille Dupas, Mariette Marier, Françoise Jobin, Françoise Térien, Marie Gravel, Patricia Nolin, Lise Pélouquin, Madeleine Fautoux, Michèle Bachand, Johanne Charlebois, Mme Geneviève D. Le Bel, le Dr et Mme E. Blain.

Congrès annuel

Hier avait lieu le cinquième Congrès annuel de l'Association des Auxiliaires des hôpitaux de la province de Québec: les convives à la table d'honneur étaient Mme Gaspard Fautoux, Révérend Père M. Mailloux, o.p., Dr J. D. Griffin, Dr Gaston Gauthier, Dr Baruch Silverman, Dr C. E. Reed, Dr Claude Bertrahd, Mmes J. C. McDougall, Sylva Lamothe, L. de G. Beaubien, Louis Coderre, Alton Goldbloom, J. B. Handfield, J. Ralph Boutin, Allan Bronfman, Gordon Pitts, Nantel.



Mme Jean Saint-Amour, 2e vice-présidente de la Société d'étude et de conférences, organisatrice du thé-causette annuel qui aura lieu dimanche, le 17 mars, à l'hôtel Windsor, à 3h. Pour renseignements, composer CRéscant 2-8330 ou MARquette 5618.

David, Mlle Barbara Withley, Mmes H. Guillon, Hodgson, Mmes Parmi les directrices du Nur-Malcolm McDougall, John Stanning qui seront présentes, Mmes Suzanne Giroux, John Kerrish, Norena Mackenzie, Isabel MacLeod, Madge McKillop, H. M. Jack Lupovich, Julius J. Block, Lamche, Hazel Miller, Grace Myer Insky, Aubie Wolfe, Myer Kitcher, Allan Bronfman, L. de Hart.

Parmi les déléguées officielles et invitées, mentionnons: Mmes J. C. McDougall, présidente, Antoine Gerin, André Som, A. Brunet, A. A. McCormick, d'Ormstown, René Bois-seau de Baie Comeau, André Remillard de Lennoxville, M. Do-bell, J. Elliott, S. Levy, Louis Berger, Gaspard Fautoux, présidente honoraire de Québec, Louis Coderre de Sherbrooke, Rodolphe Philie de St-Hyacinthe, R. W. J. Hughes, A. A. McCormick, bert Hawley, Leo curran de Hun-dington, Bruno Robert, Lasalle, Mondon de Grand-Mère, R. G. St-Germain, L. H. Gatién, Gilles gnae, Mlle Bertha Moran de Couvrette, Roch Paradis, Emilie Buckingham, Mlle Ruth Aubin, Larivière, Louis Desrosiers, Paul de East Angus, de Montréal: Guilbert, André Benoit, Ludovic Jimes S. Lamothe, A. Goldbloom, Marchand, Wilfrid Monzeau, Marcelle H. Lacoste, J. B. Hand-Fernand Monzeau, Marcel La-field, Ralph Boutin, Nantel D-touche, A. Sauré, A. Paré, et plud, Gordon Pitts, Jean Grenier, sœurs autres.

ETUDIEZ L'ANGLAIS AUX ETATS-UNIS PENDANT L'ETE

Programme d'anglais pour étrangers — trois sections, élémentaire, avancé, et section pour professeurs — du 24 juin au 16 août — St. Michael's College dirigé par les Pères de St-Edmond. Pension pour religieux et religieuses ainsi que pour laïques. Classes formelles et laboratoires linguistiques. Ces cours sont répétés quatre fois pendant l'année scolaire.

Intéressés doivent écrire au Director, Program in English for Foreign Students, St. Michael's College, Winooski, Park, Vermont, U. S. A.



Il y a tant de raisons d'économiser

Aujourd'hui, c'est un meuble—demain, une nouvelle voiture ou un voyage de vacances. Quel que soit votre but, vous l'attendrez plus vite en épargnant. Dès aujourd'hui, ouvrez un compte d'épargne à notre succursale la plus rapprochée.

LA BANQUE CANADIENNE DE COMMERCE

750 succursales à travers le Canada pour vous servir.

POURQUOI les maladies nerveuses

D'ORDRE PSYCHIQUE

Pour comprendre l'Anxiété, l'Obsession, la Phobie, le Scrupule, la Dépression psychique, l'Homosexualité, la Frigidité, la Timidité, la Méadaptation sociale et professionnelle.

- LISEZ -

les ouvrages suivants

- 1— La Névrose: maladie trop peu comprise, 275 pages \$2.50
- 2— La Névrose: cette grande misère humaine, 278 pages \$2.50
- 3— La Névrose: repart de la maladie, 280 pages \$2.50
- 4— Névrose, Conscience, Religion, 278 pages \$2.50
- 5— Névrose et Obsessions, 289 pages \$2.50
- 6— Fautes à éviter en Education, 175 pages \$1.50

par André La Rivière

Psychanalyste consultant et catholique de Montréal, Membre des Sociétés de Psychologie de Grèce, d'Angleterre et d'Allemagne, Ancien Stagiaire des Hôpitaux de Paris (1946-51), Ex-boursier des Gouvernements de France et du Québec.

les 6 Volumes \$12.00 (Franco)

★ GRATIS ★

Faites venir le SOMMAIRE détaillé de chacun de ces ouvrages

Editions Psychologiques Enrg.

3426 Ave Marcil, N.D.G. Montréal

HU. 8-4312

par Jean BENOIT

(Un article inédit de J. GALLOTTI)

Monument National
Réservations: UN. 1-5811

Billets: 2.50 et 1.75

15-3-57

IMPOT

Inspecteur d'impôt à sa retraite. —
rapports, coût raisonnable.

Naissances, services, services annuaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 3 mots le mot: minimum \$1.00.

15-3-57

IMPOT

cteur d'impôt à sa retraite pré-
rappports, coût raisonnable. —
-3834. J.N.O.

ances, services, services annuaires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 3 le mot: minimum \$1.00.

entière. Les abréviations, initiales comptent pour un mot; les mots composés pour autant de mots. Chaque nombre pour un chiffre. Pour les réponses devant être envoyées par la poste, ajouter 10c. **ROS CARACTÈRES**— Une ligne caractères gothique 12 points

ances, services, services funéraires, grand-messes, remerciements pour condoléances, etc. 3 le mot: minimum \$1.00.

Pour l'oeuvre de Purcell, la mise en scène sera de Gilles Potvin, la chorégraphie de Brian MacDonald et le décor de Robert Prévost. Pour l'opéra de Pergolèse, la mise en scène est assurée par Luciano Della Pergola et le décor est de André Trudel. Althea Douglas a dessiné les costumes des deux opéras.

"La Servante Maitresse", sera chantée par Marie Beauregard contre-t. M. Fina basse.

Après la conférence, présentation du meilleur film d'espionnage d'après-guerre: "L'AFFAIRE CICERON", version française de "Five Fingers". Remarquablement réaliste, d'une grande intensité dramatique, ce film est basé sur une histoire authentique. Magistrale interprétation de James Masson et de Danielle Darieux. Tous sont cordialement invités.

SUR GRAND ÉCRAN
ST. DENIS *et Bijou*
À la conquête de
tous les cœurs!
**GEORGES
MARCHAL**
et
BARBARA

DE JANTILLANE
avec
en couleurs MARTHE MERCIER
Prod. Vares
Egalement à l'écran
UN FILM FOLLEMENT GAI!
Fanfare
"1"

d'Amour
mit DIETER BORSHE Prod. Solar

Première: vendredi,
9 h.

BOÏA

Une histoire d'amour dans la ville de Grenade racontée en trois actes par le plus grand poète et dramaturge espagnol contemporain.

Monument National

Billets: 2.50 et 1.75

2e SEMAINE

PALACE

THEIR FIRST MOVIE TOGETHER!
Eddie Fisher & Debbie Reynolds

PRINCESS

FIVE STEPS TO SINGER

DEAR
RUTH ROMAN
STERLING HAYDEN

L'indice des paiements de dividendes à la hausse au pays en mars 1957

Potins financiers

Le volume des transactions était Savard & Hart ainsi que Shields restreint, hier, sur la Bourse de Commerce, et la cote était irrégulière. La \$9,000,000 d'obligations, 5 1/4% de place locale fluctuait dans l'indice. La Commission des Transports de cision et N.Y. variait étroitement, Montréal, garanties sans condition, tandis que la Bourse de Toronto par la Cité. Comme elles sont off-avant l'heure erratique. Les prix fortes à 98.17%, elles rappor-que bte se faisaient à Chicago de tendent donc plus que du 5 1/4%, soit même que les grains grossiers à Winnipeg.

La situation internationale pa-raisait encore être cause d'ap-préhensions en bien des milieux, vu la vulnérabilité du Moyen-Orient, à cause de son pétrole... Si l'on en juge, toutefois, par le ralliement qui s'est manifesté peu de temps avant la clôture à Wall Street, hier, le sentiment spéculatif en général ne paraît pas trop l'avenir immédiat. Il im-porte, toutefois, de ne pas ou-blier que le danger inflationniste persiste.

Cabanga Developments Limited a fait savoir à la Bourse Cana-dienne que 5,000,000 d'actions de capital-actions ont été émises à \$1.00 l'action, en vertu du plan d'option sur des actions en fa-vueur des employés de la compa-gnie — il y a donc 61,508 actions sur le marché, ainsi que 2,384,919 dans le trésor.

Notre dollar a accusé, hier, la prime la plus élevée — 1.04 23-32 — par rapport au dollar des E.-U. — depuis novembre 1933, soit donc depuis 24 ans — et que les profits nets de 208 actions de cette catégorie furent émises en vertu du plan core que leur dollar vaut plus que le nôtre... que les touristes, 36, canadiens ne se laissent pas pres-sionner... par leur van-tail-1,182,876 actions ordinaires pré-disent émises.

COMMENTAIRES SUR L'ACTUALITE ECONOMIQUE

Famous Players Canadian Corp. Ltd traverse un bon trimestre

Famous Players Canadian Corporation Ltd rend public, ce matin, son rapport intermédiaire, sous la signature de M. J. J. Fitzgibbons, président et directeur général. On y lit que les profits nets de 208 actions de cette catégorie furent émises en vertu du plan core que leur dollar vaut plus que le nôtre... que les touristes, 36, canadiens ne se laissent pas pres-sionner... par leur van-tail-1,182,876 actions ordinaires pré-disent émises.

Au delà de \$200,000,000, payé annuellement en impôt par nos 20 distilleries

Adressant la parole, hier soir, devant les membres de The Montreal Institute of Investment Analysis, réunis au Montreal Club, le Dr J.R. Petrie, un distingué économiste, de l'Université de Toronto, a fait un exposé sur les distilleries pa- en taxes au delà de \$200,000,000 par année; ce qui en fait le produit (boisson) le plus taxé. On compte 20 éta-bissements au pays produisant des "spiritueux" dont la valeur excède les \$130,000,000 par année. Ils emploient 5,200 personnes recevant près de \$20,000,000 en salaires. Les placements dans cette industrie s'élevaient à \$170,000,000. Son influence sur la vie éco-nomique ne finit pas là, au dire du Dr Petrie, qui affirma, hier, que les consommateurs de 300,000,000 de litres de grains par année et que le coût de ce dernier et des bouteilles, boîtes, etc. représen-tait une dépense annuelle de \$40,000,000. Ses exportations ont atteint \$68,000,000, l'an dernier. Selon le conférencier, précite, cette industrie vient immédiatement avec l'industrie du tabac comme le plus important contribuable au Canada et il va sans dire qu'il n'y a pas que le gouvernement fédéral qui en perçoit des taxes, car les 10 gouvernements des provinces canadiennes en perçoivent aussi d'importantes, soit \$151,000,000 l'an dernier.

Price Brothers & Company continue d'afficher une forte position financière

Price Brothers & Company Limited a rendu public hier après-midi son bilan. Ce dernier laisse voir pour 1956 un actif global de \$106,231,028.06, à rapprocher de \$103,977,851.33 en 1955. Une analyse de ce dernier démontre que les disponibilités se tota-lisaient, le 31 décembre 1956, à \$32,834,472, au regard d'un passif exigible de \$12,062,878, d'où un fonds de roulement de \$20,771,594, soit un chiffre indiquant que l'entreprise continue de se maintenir en forte position financière; ce qui sera d'autant bien vu des ac-tionnaires que les profits d'exploitation se sont améliorés. En effet, ils furent de \$20,334,769, à rapprocher de \$19,260,921 en 1955. Comme les provisions pour la dépréciation, l'impérimé et les taxes furent toutefois, plus considérables l'an dernier qu'antérieu-rement, il s'ensuit donc que le profit net fut de \$9,006,939, à rap-procher de \$9,172,573 en 1955. On lit dans le message du président M. A. C. Price, transmis en même temps que le rapport annuel, que l'entreprise entend accroître sa production à Kenogami et River Bend, qu'il y aura d'ici 2 ans une marge salubre entre l'offre et la demande et, enfin, que la compagnie est en excellente posture pour accroître ses opérations là où la demande l'exigera.

B. C. Power Co. gagna \$2.34 par action en 1956 vs \$2.05 durant l'année précédente

British Columbia Power Corporation Ltd a vu son profit net atteindre \$2.34 par action ordinaire en 1956, au regard de \$2.05 en 1955, selon ce qui ressort du rapport annuel rendu public ce ma-tin. Cet accroissement reflète une meilleure demande pour ses services d'électricité, de gaz et de transport. Au dire de M. A. E. Grouer, président, il a été fait pour \$85,800,000 de dépenses de capital l'an dernier, soit 2 fois autant qu'antérieurement. Rien d'étonnant que la dette nette consolidée ait augmentée de \$27,597,042 en 1956 à \$184,809,088, et que le montant des actions de ses filiales entre les mains du public ait passé de \$12,070,775 à \$81,446,642. Son revenu brut fut de \$69,323,799, à rapprocher de \$63,442,639, en 1955. On peut juger de l'importance de ses ac-tivités par le fait qu'elle a vendu 2,438,590,431 kil.-heures d'élec-tricité au pays, soit 12.2% de plus qu'antérieurement, 24,017,039 unités thermiques de gaz, soit 17.8% de plus, qu'elle a transporté 104,869,133 passagers, soit 3% de plus et enfin que son fret trans-port s'éleva à 1,576,128 tonnes, soit 15.8% de plus.

La Compagnie de papier ROLLAND Ltée poursuit activement sa marche en avant

La Compagnie de Papier Rolland Ltée rend public ce matin son rapport annuel. Ce dernier est fort bien présenté, fort bien im-agé et imprimé sur un excellent papier, il va sans dire... Sa forme comparative permet à quiconque d'y constater rapidement sa marche en avant. On y lit que son bénéfice net en 1956 a été de \$704,946 vs \$588,579 en 1955, soit l'équivalent de \$3.65 par action de la classe "A" vs \$3.00 en 1955, et de \$3.25 par action de la classe "B" vs \$2.60. Dans son message aux actionnaires, transmis en même temps que le bilan, M. Lucien G. Rolland rapporte que la de-mande s'est bien maintenue en 1956 pour les produits de la com-pagnie et que l'exécution du programme de modernisation et d'ex-pansion des moulins de St-Jérôme et de Mt-Rolland se poursuit ac-tivement. A son dire, les dépenses d'ordre capital se sont établies à \$2,159,482 en 1956 et après avoir créé un fonds de \$996,500 pour rencontrer les dépenses futures d'ordre capital en rapport avec le programme d'expansion, le fonds de réserve figure à \$2,070,382. Quant à l'actif global il figure à \$12,686,602 à rapprocher de \$7,522,290 en 1955. En résumé, la Compagnie de Papier Rolland Ltée ne cesse de progresser et avec raison, vu la renommée de ses produits, qui a dépassé depuis longtemps les frontières de notre province et, même, de notre pays. Les succès devraient être un exemple et un stimulant pour ceux des nôtres qui sont entrepreneurs et dis-posent de capitaux.

Marcel CLEMENT



M. Wilfrid A. DUMONT, spécialiste en marketing, sera le conférencier invité à une série de trois forums dont le sujet sera "Le Marketing", les mer-credis 13, 20 et 27 mars 1957, sous les auspices de la Section Economique de la Cham-bre de Commerce des Jeunes de Montréal, et qui se tien-dront à l'Ecole des Métiers Commerciaux.

Bourse de Montréal

Meilleur ton en fin de séance sur la place locale

MONTREAL (PC) — Les cours de la Bourse de Montréal tendaient à baisser irrégulièrement, hier, l'indice des valeurs industrielles ayant accusé une baisse de quel-ques fractions de point. Dans le secteur des aciéries, Al-goma a baissé de 1-2, et Dominion de 1-5; Atlas a perdu un point. Dans les métaux communs, Ca-nada Bronze et Asbestos ont cha-cun perdu 1-2; Noranda et Alu-minium ont baissé de 1-4. Dans les pipe-lines, Inter-Provincial a baissé d'un point, McGill et B.A. d'un quart chacun.

Dans le secteur des papeteries, Abitibi a monté de 3-4 et Great Lakes de 1-2. Howard Smith a gagné 3-8 et Powell River a perdu 1-4. Dans le secteur du bâtiment, Building Products a baissé de 1-2; Dominion Bridge et Canada Ce-cum ont baissé de 1-8 chacun. Dans le secteur des services pu-blics, Shawinigan a monté de 1-2 et Braid, de 1-4; dans le secteur des établissements bancaires, les valeurs étaient à la baisse; dans le secteur des transports, CPR a monté de 1-4.

Des tendances à la baisse pré-valaient aussi dans le compor-tement des valeurs minières dont le virement total a atteint 52,700. Au total, dans le compartiment des industrielles, 63,500 actions ont changé de mains. Des 265 émis-sions transigées, 57 étaient à la hausse, 95 à la baisse et 113 sta-tionnaires. On a signalé 14 nou-veaux sommets et 10 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.27 à 50.06; les services publics ont monté de 0.12 à 14.17; les indus-trielles ont baissé de 0.3 à 27.95; les titres non classés ont baissé de 0.2 à 232.9; les papeteries ont monté de 1.65 à 131.17; les mines d'or ont monté de 0.63 à 73.44.

Création de la Chambre de Commerce FRANCE-CANADA

Un nouveau jalon vient d'être posé dans le déroulement de nos relations avec la France. Sous la présidence de M. Emmanuel Mo-nick, gouverneur honoraire de la Banque de France, vient d'être créée à Paris, la Chambre de Commerce France-Canada. Notre commerce avec la Fran-ce, après avoir marqué un dé-clinissement il y a quelques an-nées, reprend maintenant son es-sor et l'attaché commercial du Gouvernement canadien à Paris, M. Campbell-Smith, n'a pas man-qué de témoigner l'intérêt que porte notre gouvernement à l'ac-tion que pourra exercer cette nouvelle Chambre de Commerce. Les personnalités les plus en vue du monde des affaires de la France participaient au dîner d'inauguration de cette nouvelle Chambre à côté des représentants d'un grand nombre de Sociétés canadiennes telles que: La Ban-que Canadienne Nationale, la Banque de Commerce, les com-pagnies des Chemins de fer, le National Canadian et Pacific, les Grandes Marques, la maison Eaton, etc... Le Secrétaire gé-néral de la Chambre de Commerce France-Canada est M. Jean Vi-vant qui a déjà donné une im-pulsion remarquable à la section économique de l'Institut France-Canada auquel il était attaché. Cette nomination est donc le pré-sage d'un avenir fructueux pour la nouvelle Chambre de Commer-ce France-Canada.

A noter...

La manière dont les titres ban-caires se sont comportés, hier, porterait à croire que les dé-tenteurs de ces titres ne s'en font pas avec la déclaration formulée hier par le Gouverneur de la Ban-que du Canada. Nul doute que les perspectives d'insécurité éco-nomique provoqueront la réaction violente...

325.5 vs 292.7 en 1956

L'indice des paiements de divi-dendes préparé par la maison Nesbitt, Thomson and Company, Limited, est passé de 324.7 en fé-vrier à 325.5 en mars.

Cet indice est compilé afin de déterminer la tendance générale des paiements de dividendes par les entreprises de toutes caté-gories, minières, industrielles, com-merciales, bancaires, etc. L'indice en question reflète le taux moy-en annuel des dividendes et il est calculé non seulement en fonction des dividendes actuelle-ment payés, mais aussi en fon-ction des déclarations de dividen-des à venir.

On a choisi comme base de l'indice la moyenne des dividen-des distribués pendant la période 1935-39, moyenne représentée par le chiffre 100.

Depuis 1930, l'indice a évolué comme suit:

	1957	1956	1955	1954	1953	1952	1951
Janvier	321.9	288.1	255.5	243.1	243.7	246.1	228.7
Février	324.7	291.3	260.5	242.1	244.1	246.2	227.8
Mars	325.5	292.7	260.1	247.6	244.1	247.5	213.0
Avril	294.5	267.7	247.8	245.3	248.2	248.2	232.8
Mai	297.0	263.7	248.4	245.4	247.5	247.5	233.5
Juin	301.5	264.8	247.0	244.4	247.0	247.0	232.1
Juillet	301.8	266.7	247.5	244.6	244.3	244.3	234.7
Septembre	303.4	267.8	247.1	243.8	243.8	243.8	235.8
Octobre	312.5	269.9	246.6	246.6	246.6	246.6	237.7
Novembre	312.6	282.3	252.8	245.0	243.2	243.2	242.8
Décembre	316.4	286.9	254.6	241.4	242.5	242.5	245.2

Bourse de Toronto

Vague d'achats en fermeture sur ce marché

TORONTO (PC) — Une vague d'achats, en fin de séance, a par-tiellement compensé hier l'avilisse-ment des prix sur le marché de la Bourse de Toronto. En ferme-ture, les cours étaient à la baisse.

L'indice des valeurs industrielles a accusé une baisse d'un peu plus d'un point; celui des métaux com-muns a baissé de 0.3 à 27.95; celui des valeurs minières a baissé d'un demi point. Au début de la séance, en raison des ventes trop nombreuses, le marché tendait déjà à baisser.

Al-goma a baissé de 1-2, et Dominion de 1-5; Atlas a perdu un point. Dans les métaux communs, Ca-nada Bronze et Asbestos ont cha-cun perdu 1-2; Noranda et Alu-minium ont baissé de 1-4. Dans les pipe-lines, Inter-Provincial a baissé d'un point, McGill et B.A. d'un quart chacun.

Dans le secteur des papeteries, Abitibi a monté de 3-4 et Great Lakes de 1-2. Howard Smith a gagné 3-8 et Powell River a perdu 1-4. Dans le secteur du bâtiment, Building Products a baissé de 1-2; Dominion Bridge et Canada Ce-cum ont baissé de 1-8 chacun. Dans le secteur des services pu-blics, Shawinigan a monté de 1-2 et Braid, de 1-4; dans le secteur des établissements bancaires, les valeurs étaient à la baisse; dans le secteur des transports, CPR a monté de 1-4.

Des tendances à la baisse pré-valaient aussi dans le compor-tement des valeurs minières dont le virement total a atteint 52,700. Au total, dans le compartiment des industrielles, 63,500 actions ont changé de mains. Des 265 émis-sions transigées, 57 étaient à la hausse, 95 à la baisse et 113 sta-tionnaires. On a signalé 14 nou-veaux sommets et 10 nouveaux bas pour l'année.

En fermeture, la moyenne des indices s'établissait comme suit: les banques ont baissé de 0.27 à 50.06; les services publics ont monté de 0.12 à 14.17; les indus-trielles ont baissé de 0.3 à 27.95; les titres non classés ont baissé de 0.2 à 232.9; les papeteries ont monté de 1.65 à 131.17; les mines d'or ont monté de 0.63 à 73.44.

Bourse de New-York

Ralliement tardif à Wall Street

NEW-YORK (PA) — L'irrégula-rité prévalait hier sur le marché de la Bourse de New-York. Le vi-rement a touché son plus bas ni-veau, certains titres ont fluctué ra-gement, mais la majorité des valeurs n'ont accusé que de faibles varia-tions.

Au total, 1,600,000 actions ont changé de mains, soit un volume à peu près égal à celui du 12 no-vembre. La moyenne de la Presse As-sociée pour 60 titres a monté de 20 cents, et s'établissait à \$172.70.

A la Bourse Américaine où le virement a été de 700,000, des ten-dances contradictoires s'affrontaient.

Quelques valeurs canadiennes ont monté sur les deux marchés.

Moyennes des obligations à N. Y.

	30 ans	15 ans	10 ans	5 ans
Hier	250.2	121.2	141.7	171.4
Avr. préc.	251.6	121.8	142.3	171.4
Sept. pass.	249.1	121.3	142.3	172.9
Nov. pass.	246.5	121.3	142.3	172.9
Jan. pass.	244.7	121.3	142.3	172.9
1956-57 Haut	276.3	133.1	154.9	191.5
1956-57 Bas	240.5	118.4	135.3	161.5
1955 Haut	257.8	124.2	157.7	181.5
1955 Bas	203.1	114.9	127.2	148.8

Moyennes à Toronto

	20 ans	15 ans	10 ans	5 ans
Hier	261.9	126.6	150.7	188.8
Avr. préc.	261.9	126.6	150.7	188.8
Sept. pass.	250.8	126.6	150.7	188.8
Nov. pass.	245.0	126.6	150.7	188.8
Jan. pass.	244.7	126.6	150.7	188.8
1956-57 Haut	276.3	133.1	154.9	191.5
1956-57 Bas	240.5	118.4	135.3	161.5
1955 Haut	257.8	124.2	157.7	181.5
1955 Bas	203.1	114.9	127.2	148.8

Caldwell Linen Mills

Les ventes de Caldwell Linen Mills Limited, ont augmenté d'environ 20 pour cent en 1956, mais le bénéfice d'exploitation a diminué de \$145,230 à \$128,948. Le revenu des placements s'est accru de \$36,536 à \$50,046. En outre, la compagnie a fait un profit de \$14,577 sur la vente de valeurs, contre \$108,867 en 1955. Dans le rapport annuel de 1955, le bénéfice comprend la reprise d'une allocation du coût en capital relativement à un montant de \$110,775 reçu en expropriation, moins environ \$53,000 d'impôt, soit un mon-tant net de \$57,775.

Le bénéfice net de 1956 se traduit par \$62,27 par action de premier privilège et sur une base de participation, par \$1.10 par action de deuxième privilège et par action ordinaire. Le fonds de roulement a diminué de \$52,513 pour s'établir à \$1,439,278 à la fin de 1956, surtout à cause de la disposition de va-leurs de placement en vue de prélever les fonds nécessaires pour financer la construction d'une nouvelle fabrique.

Denrées alimentaires

MONTREAL (PC) — Voici les prix des denrées tels que fournis à Montréal mardi par le ministère fédéral de l'Agriculture:

Oeufs: Prix du gros aux stations agriees, caisses de bois, extra-gros 39; gros 38; moyen 37 1-38; poulette 35; B 34 1-2; C 28. Caisses reçues: 284.

Bœuf: Arrivages courants non admissible 58; admissible 58; crème, enveloppé et de première qualité 59-60; frais, prix du gros, non admissible 58 1-4-58 1-2; admissible 58 1-2.

Fromage: F. A. B. fromagerie, blanc de l'Ontario 34; coloré 34; livré à Montréal; blanc du Qué-bec 33; coloré 33; prix du gros pour le blanc de l'Ontario 35 3-8; coloré 35 3-8; pour le blanc du Québec 34; coloré 34.

Pommes de terre: Blanches de la Floride, les 50 livres, 2.75-3.00; Nouveau-Brunswick, les 75 livres, 1.75-1.90; les 50 livres, 1.10-1.15; les 10 livres, 26-28; le du Prince-Edouard, les 75 livres, 2.00-2.15.

PRIX DES GRAINS

	Ouv.	Haut	Bas	Fer.	F.A.
CHICAGO					
Blé					
Sept.	232	232	231 1/2	231 1/2	231 1/2
Oct.	232 1/2	232 1/2	231 1/2	231 1/2	231 1/2
Nov.	225 1/2	225 1/2	225 1/2	225 1/2	225 1/2
Dec.	227 1/2	227 1/2	226 1/2	226 1/2	226 1/2
Jan.	230 1/2	230 1/2	229 1/2	229 1/2	229 1/2
Maïs					
Sept.	130 1/2	131 1/2	130 1/2	130 1/2	130 1/2
Oct.	133	135 1/2	134 1/2	134 1/2	134 1/2
Nov.	138 1/2	139	138 1/2	138 1/2	138 1/2
Dec.	138 1/2	139 1/2	138 1/2	138 1/2	138 1/2
Jan.	134 1/2	134 1/2	133 1/2	133 1/2	133 1/2
Avoine					
Sept.	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2	75 1/2
Oct.	73 1/2	73 1/2	72 1/2	72 1/2	72 1/2
Nov.	67 1/2	67 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
Dec.	67 1/2	67 1/2	66 1/2	66 1/2	66 1/2
Jan.	69	68 1/2	67 1/2	67 1/2	67 1/2
Seigle					
Sept.	136 1/2	137 1/2	136 1/2	136 1/2	136 1/2
Oct.	138 1/2	139 1/2	137 1/2	137 1/2	137 1/2
Nov.	138 1/2	139 1/2	138 1/2	138 1/2	138 1/2
Dec.	138 1/2	139 1/2	138 1/2	138 1/2	138 1/2
Jan.	138 1/2	139 1/2	138 1/2	138 1/2	138 1/2

Obligations Internationales

(Avis fournis par A. M. Kidder & Co
216, St-Jacques ouest
diffusé Dem

277	274	283	Australie	31-66	904	917
297	275	284	Bresil	31- Series 1-55	95	—
297	276	285	Bresil	31- Série 1-55	95	—
234	24	24	Bolivia	Rep 7	174	18
881	4	876	Chili	3-53	453	453
44	44	44	Colombie	1-50	173	18
583	594	595	Danemark	41-62	105	100
631	631	631	Allemagne	31-65	119	121
67	67	67	Allemagne	31-65	119	121
610	62	61	Belgique	31-65	119	121
42	42	42	Canada	3-18	483	487
42	42	42	Canada	3-18	483	487
41	41	41	France	4-45	560	100
41	41	41	Grèce	3-87	505	—
			Rome	61-62	113	—

CITE DE MONTRÉAL

Expropriation et Possession préalable de biens

La Régie des services publics a déposé au bureau du greffier de la Cité son rapport en date du 15 mars 1957, concernant l'expropriation et la possession préalable de biens

immobiliers requis pour la construction de la

sout collector Métro

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que le 8 mars 1957, conformément à la loi, la Régie des Services Publics a déposé au bureau du greffier de la Cité son rapport en date du 15 mars 1957, concernant l'expropriation et la possession préalable de biens

immobiliers requis pour la construction de la

sout collector Métro

que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation

au Conseil Supérieur de la Cité, ses honorables juges, division de pratique

le 13 mars 1957, au Palais de la Cité, à 12 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être convoqué

Le Greffier de la Cité, CHARLES-EDOUARD LONGPRE

Hôtel de Ville, Montréal, le 8 mars 1957

CITÉ DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable des immeubles requis pour l'ouverture de la rue Jean-Bourdon, entre la rue Henri-Darès et la ligne est de la terre 87.

Le rapport donné, par les présentes, Avis public que la Régie des services publics a déposé au bureau du greffier de la Cité son rapport en date du 15 mars 1957, concernant l'expropriation et la possession préalable de biens

immobiliers requis pour la construction de la

sout collector Métro

que ce rapport sera présenté pour confirmation et homologation

au Conseil Supérieur de la Cité, ses honorables juges, division de pratique

le 13 mars 1957, au Palais de la Cité, à 12 heures du matin ou aussitôt que conseil pourra être convoqué

Gulf Oil	117 ¹ / ₂	115 ¹ / ₂	117 ¹ / ₂	117 ¹ / ₂	Les Immeubles ou parties d'imm
Hiram Walker	73	—	—	73	la rue Jean-Bourdon, entre la rue H
Homestake	35 ¹ / ₂	35 ¹ / ₂	33 ¹ / ₂	34	87 sont les suivants:
Hudson Bay	82 ¹ / ₂	—	—	8 ¹ / ₂	Les immeubles ou parties d'imm
Ill. Cent Ry	52 ¹ / ₂	52	52 ¹ / ₂	52 ¹ / ₂	districte officiel de la paroisse de Sa
Int. Trading M	509 ¹ / ₂	509	509 ¹ / ₂	514 ¹ / ₂	ales. — 16, Carillon

Int Harvest	33%	35%	36%	37%
Int Nickel	102%	101%	102%	102%
Int Paper	99%	99%	99%	99%

de forme irrégulière décrit :

(7) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure rectangulaire; borne au nord-est par le lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-est par le lot 86-207 (rue Jean-Bourdou); au sud-ouest par le lot 86-199 (rue Jean-Bourdou); mesurant seize pieds (16') de largeur par cent un pieds (101') de profondeur; contenant en superficie deux mille cinq cent vingt-cinq pieds carrés (2525), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

(8) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-est par la lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-ouest par le lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); mesurant seize pieds (16') de largeur par quatre-vingt-trois pieds (93') de profondeur; contenant en superficie deux mille six cents cinquante et un pieds carrés (2551), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

(9) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-est par la lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-ouest par le lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); mesurant seize pieds (16') de largeur par quatre-vingt-dix pieds (90') de profondeur; contenant en superficie deux mille deux cent cinquante pieds carrés (2250), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

(10) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure rectangulaire; bornée au nord-est par une partie du lot 86-161 (rue Jean-Bourdou); au sud-est par le lot 86-161 (rue Jean-Bourdou); au sud-ouest par le lot 86-161 (rue Jean-Bourdou); mesurant seize pieds (16') de largeur par quatre-vingt-quatre pieds (94') de profondeur; contenant en superficie deux mille quatre cent quarante pieds carrés (1400), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

(11) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure irrégulière; bornée au nord-est par une partie du lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); et une partie non abîmée du lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-est par le lot 86-181 (rue Jean-Bourdou); au sud-ouest par les lots 86-159 (rue Jean-Bourdou) et 86-159 (rue Jean-Bourdou); mesurant trente-huit pieds (38') de largeur par dix-neuf pieds (19') de profondeur; contenant en superficie deux mille sept cent dix-sept pieds carrés (2177), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

(12) rue Jean-Bourdou dudit cadastre, sans bâtisse desmurs, de figure trapézoïdale; bornée au nord-est par une partie du lot 86-31 (rue Henri-D'Azès); au sud-est par une partie du lot 86-31 (rue Henri-D'Azès); au sud-ouest par une autre partie du lot 86-31 (rue Henri-D'Azès); au nord-ouest par une autre partie du lot 86-31 (rue Henri-D'Azès); mesurant trente-huit pieds (38') de largeur, trois cent cinquante et un pieds (351) de profondeur; contenant en superficie deux mille sept cent dix-sept pieds carrés (2177), mesures anglaises; le tout tel que montré sur le susdit plan.

neubles requis pour l'aménagement

angles nord-ouest et sud-est du boulevard Plamondon, et pour un mètre, avenue à l'est et à l'ouest du boulevard, de largeur, trois cent trente-neuf pieds dans sa ligne sud-est et trois cent treize (336.3') dans sa ligne nord-ouest; ce

es arrées (11,147 mesures anglaises; le tout tel que monifié).

du lot 85 (rue Jean-Bourdon) dudit cadastre, sans bde de figure parallélogrammique; bornes au nord-est de subdivision du lot 84 (rue Jean-Bourdon), au sud-est de subdivision dudit lot 85, au sud-ouest par une subdivision dudit lot 85 (rue Jean-Bourdon), au nord-ouest du lot 85-31 (rue Henri-d'Arles), mesurant trente-trois toises et trente-trois pieds et trente-cinq centièmes de toise; bornes au sud-est de subdivision dudit lot 85, au sud-est des lignes sud-est et nord-ouest; contenant en superficie un arpent et cinq dixièmes de pied carré (1100.5'), mesurant tel que montré sur le susdit plan.

BERTHIAUME & McDONALD.
Procureurs de la Cité de Montréal.

PTABLES AGRÉÉS

THUR DESCHAMPS, C.A.

Comptable Agréé

CRESCENT, MONTREAL 25

TEL.: HA. 5712

& DAHME

es agrées

St-Jacques

3475

Chartré, Samson
Beauvais, Bélair
& Cie

PAUL GONTHIER

Associé à titre partiellement
Comptables agréés

Montréal, Québec, Rouen,
Rimouski, Val-d'Or-Ottawa.

& Provost

es agrées

OVOST, C.A.
Licencié

OVOST, C.A.

VIAU & ROBIN

Comptables agrées

R-LIONEL ROBIN, C.A.
EUGEN-D. VIAU, C.A.
JACQUES-B. CHADILLON, C.A.

1473 rue Joliette
L.A. 4-2219

BERTHIAUME & McDONALD,⁹⁰
Procureurs de la Cité de Montréal

Horizons sportifs

par Bert SOULIERE

Les As de Québec, habilement dirigés par Conrad Parent, ont remporté le championnat dans la Ligue de hockey Professionnelle du Québec, deux semaines environ avant la fin de la saison régulière. Conrad Parent qui en est à ses premières armes dans le circuit Slater s'est donc avéré un excellent prophète. Durant les trois premiers mois de la course au championnat, les Saguenéens de Chicoutimi menaient le bal dans la Ligue du Québec. Tout indiquait qu'ils allaient remporter les honneurs. Mais Conrad Parent, alors que ses Québécois occupaient le deuxième rang dans le classement, a quand même prédit que ses porte-couleurs termineraient en première place. Parent doit être l'homme le plus heureux sur cette terre, maintenant que sa prédiction s'est réalisée. C'est grâce à une sensationnelle poussée victorieuse que les représentants de la Vieille Capitale se sont assurés le championnat. Cette marche triomphale a commencé pour ainsi dire le 15 janvier dernier. A compter de cette date jusqu'à dimanche dernier, alors qu'ils ont vaincu le club Royal au compte de 5 à 2 sur la glace du Forum, les As ont joué 22 parties. De ce total, ils en ont gagné 17, annulé une fois et subi quatre défaites. C'est un record fort impressionnant. Au cours de cette période, les As ont surtout été efficaces sur la patinoire du Colisée de Québec où ils ont joué 12 parties, triomphant de l'adversaire à 11 reprises. Mais à l'étranger, les As ont au également fait valoir en remportant une demi-douzaine de victoires, annulant une fois et subissant seulement trois échecs.

Le gérant général Punch Imlach et l'instructeur Conrad Parent ont formé une combinaison qui a fonctionné à merveille. Parent a su diriger son club avec un doigté remarquable, alors que Punch Imlach a effectué les chambardements qui ont rapporté de fructueux dividendes au club. Au cours de la dernière semaine, Imlach a travaillé sans relâche pour doter la Vieille Capitale du meilleur club possible. Il n'a pas failli à la tâche. L'hiver dernier, les As ont dû se contenter de la quatrième place, 39 points derrière les Cataractes de Shawinigan Falls de l'instructeur Roger Léger. Imlach avait parfaitement bien compris les changements s'imposaient. Il a travaillé en conséquence et ses efforts ont donné l'excellent résultat que l'on connaît actuellement. Les As sont champions.

Imlach a réussi à faire l'acquisition du jeune Skip Teal et du vétérinaire Marcel Bonin. Ces joueurs ont formé avec Orval Tessier un trio de fort calibre. D'ailleurs, les chiffres prouvent jusqu'à quel point ces trois joueurs ont rendu des services aux As, puisque Tessier et Bonin se disputent les honneurs de la première place chez les compteurs, tandis que Teal n'est pas tellement éloigné de la première position. Punch Imlach a obtenu le Noir Billy O'Ree du club Kitchener junior. Ce dernier a connu une magnifique saison. Il est même un sérieux candidat pour être désigné la meilleure recrue de l'année, bien que les amateurs de hockey des Trois-Rivières croient — et avec raison peut-être — que cet honneur revient à Jacques Marcotte, l'habile rebond des Lions de l'instructeur Jack Toupin.

Et l'affiliation des As avec les Bruins de Boston de la Ligue de hockey Nationale a également été profitable aux Québécois. Les Bostonnais ont été d'excellents joueurs de hockey aux As, principalement Bonin et Tessier qui demeurent leur propriété.

CE SOIR AU FORUM

Deux équipes de trois lutteurs chacune se battent en finale

Les câbles qui entourent l'arène du Forum ont besoin d'être d'une solidité à toute épreuve ce soir car autrement on pourrait assister à des scènes vraiment exotiques quand les trios Carpentier-Gagné-O'Connor et Kowalski-The Bruiser-Hutton se disputeront un combat par équipes qui servira de finale.

On devine que le trio des "badmen" fera l'impossible, comme il se doit, pour démantibuler leurs rivaux et on sait que Kowalski, The Bruiser et aussi Hutton comptent parmi les plus rudes lutteurs au monde. Les trois gentilshommes que sont Carpentier, Gagné et O'Connor, par contre, sont des athlètes scientifiques au possible et aussi de fameux acrobates, de sorte que les trois colosses qui leur seront opposés n'auront pas la partie gagnée à l'avance.

Chose certaine, il y aura de l'action et les amateurs ne s'ennuieront sûrement pas.

Les Japonais Moto et Hito qui ont refusé un match-revanche à Kowalski avec un partenaire, sont demeurés à Montréal et ils seront tous deux au programme de ce soir. Moto, qui déteste les Canadiens français à ce qu'il dit — du moins comme lutteurs — pour se donner à cœur-joie contre Yvon Robert, tandis que Hito, qui est tout aussi rude que son compatriote, sera en lice contre l'habile Sam Steamboat Jr. Un combat préliminaire, enfin, opposera le rude Gene Dubuque au non moins rude "Cowboy" Len Hughes.

Le Granby évite l'élimination

Les Vics de Granby, après avoir perdu les trois premières parties de la série finale 4 de 7, ont décroché une brillante victoire de 5 à 0 dans la 4e journée, pour éviter de justesse l'élimination d'une élimination en toutes consécutives.

En effet, les puissants Royaux de Sorel, champions de la saison régulière, ont causé une certaine surprise en battant la troisième partie de la série, après avoir décroché deux victoires sur leur patinoire. Les Vics, même s'ils ont évité l'élimination dans la 4e partie, devront se surpasser pour accomplir le même exploit dans la 5e partie, dimanche prochain à Sorel.

Dans la 3e journée, les Royaux de Sorel entraînés de l'arrière par 3-0 au début de la deuxième période. En aussi peu de temps qu'il ne le faut pour le dire, ils ont égalisé le pointage, puis ont enregistré le but de la victoire, soit le 4e, moins de deux minutes avant la fin de la partie.

Callaghan a été le héros de cette victoire avec deux buts. Biggs, St-Jean et Gagnon avaient compté pour Granby.

Les Vics alignaient pour la circonstance un nouveau gardien de buts. En effet, Jos Lacourcière a



FAUSSE RUMEUR — La rumeur que HAPPY DAY devienne gérant général des Black Hawks de Chicago, de la Ligue de hockey Nationale, a été niée par le président du club, Jim Norris. Day a déclaré hier qu'il ne songeait aucunement à résigner son poste actuel avec les Maple Leafs de Toronto.

Happy Day ne songe pas à abandonner son poste

TORONTO (PC) — Happy Day, gérant général des Maple Leafs de Toronto, a révélé qu'il ne songeait pas à abandonner son poste et qu'il en aurait discuté avec son patron, Connie Smythe, s'il avait eu d'autres projets.

Day a ainsi commenté les rumeurs qui ont pris naissance à Toronto lundi à l'effet qu'il abandonnerait les Leafs à la fin de la saison et qu'il accepterait peut-être un poste identique avec les Black Hawks de Chicago.

Rejoint en Floride, Connie Smythe a révélé que Happy Day était libre d'agir à sa guise. Il a ajouté que Tommy Ivan avait fait du magnifique travail à Chicago cette année et que Jim Norris, président des Black Hawks, devait sûrement être satisfait de son rendement.

Festival de la Ligue Saint-Viateur

Ce soir le 13 mars, la Ligue de hockey Amicale St-Viateur, du balai de deux périodes pour le trophée Eddy Masse, présentera son 4e Festival annuel au Centre Sportif Laval de St-Vincent-de-Paul à compter de 8 h 15.

A cette occasion la grande finale de la Ligue mettra aux prises les clubs BRADING, géré par Georges McManus et le A. BILLET LTEE du gérant Jean-Maurice Gamache. Dans une autre attraction les clubs MONTREAL FORGED PRODUCTS et DESCHENES & FILS se rencontreront dans une partie de ballon hockey.

Le trophée Eddy Masse sera remis au vainqueur de la grande finale. Les clubs BRADING et MONTREAL FORGED PRODUCTS ont déjà remporté le trophée.

Les clubs MONTREAL FORGED PRODUCTS et DESCHENES & FILS ont déjà remporté le trophée.

Ted Lindsay et Doug Harvey peuvent établir de nouveaux records dans la Ligue Nationale

Howe est toujours en tête chez les compteurs — Bathgate a été en évidence la semaine dernière

Bien téméraire qui oserait faire des prédictions sur le classement final des équipes dans la Ligue Nationale au train où vont les choses... Les Red Wings de Détroit, les Canadiens de Montréal ou les Bruins de Boston auraient-ils donné le calibre de jeu auquel on pouvait logiquement s'attendre de leur part, qu'il leur serait maintenant possible de regarder les choses d'un oeil plus serein.

Pour peu que l'on songe à la tournure des derniers événements, on est en droit de s'attendre à tout.

A titre d'exemple, reportons-nous à causer des surprises dénouées la semaine dernière. Les Red Wings et les Canadiens ont dû se contenter d'une seule victoire en trois journées. Les Bruins, de leur côté, n'ont pas fait beaucoup mieux. Ils se sont en effet assurés d'une victoire et ont réussi une seule victoire.

Il appartient donc aux Rangers de New-York, qui semblent assurés de la quatrième place du classement, de tracer la voie aux équipes de l'échelon supérieur en refusant de flancher sur la fin de la course. Dans leurs trois dernières journées, les Rangers ont recueilli cinq d'un total possible de six points en obtenant deux victoires et une seule nulle.

Il n'en reste pas moins que la position des "Trois Grands" demeure sensiblement la même. Le Detroit mène avec 78 points et est suivi du Canadien avec 75 points, qui ne possède que la marge de deux points sur le Boston. Les Rangers possèdent 63 points, les Maple Leafs de Toronto, 53, et les Black Hawks de Chicago — qui semblent prendre

les devants Guy Legal, Georges Molini, Pierre Corbin, Robert Thomas, Jacques Picard et Jacques Chaloux.

Pour le A. BILLET LTEE tous les joueurs ont hâte à cette rencontre pour prouver leur réelle valeur et démontrer que le meilleur club de la Ligue était les "bleus" puisqu'ils viennent de triompher successivement en semi-finale et quart de finale du DESCHENES & FILS (5-4) et du MONTREAL FORGED PRODUCTS (6-1).

Richard Filion sera à son poste dans les filets, tandis que Robert Beaucage, Germain Trotter, Jacques Deschênes et Fernand Daigle seront à la défense. Claude Maille, Marcel Lalonde, André BLOUIN et JOBIN, les joueurs de BRADING ont tenu régulièrement des pratiques pour être prêts à la grande finale. Gaetan Renaud, le meilleur gardien de buts de la Ligue, Pierre Four-nelle et Jean Vanier, deux vétérans de la Ligue, et les recrues Pierre Amyot et André Roy se sont à leur poste et donneront une défensive qui soutiendront

les devants Guy Legal, Georges Molini, Pierre Corbin, Robert Thomas, Jacques Picard et Jacques Chaloux.

Pour le A. BILLET LTEE tous les joueurs ont hâte à cette rencontre pour prouver leur réelle valeur et démontrer que le meilleur club de la Ligue était les "bleus" puisqu'ils viennent de triompher successivement en semi-finale et quart de finale du DESCHENES & FILS (5-4) et du MONTREAL FORGED PRODUCTS (6-1).

Les clubs MONTREAL FORGED PRODUCTS et DESCHENES & FILS ont déjà remporté le trophée.

Les clubs MONTREAL FORGED PRODUCTS et DESCHENES & FILS ont déjà remporté le trophée.

fait de louables efforts pour conserver le championnat des compteurs en obtenant deux buts et deux assistances la semaine dernière. Son total est de 76 points.

Grâce aux 7 points qu'il a recueillis en fin de semaine, Andy Bathgate détient la 4e position avec 70 points. Son plus proche concurrent, Eddie Litzenberger, du Chicago, le suit de loin avec 60 points.

Rocket Richard, qui a obtenu 2 assistances, vient en 6e position avec 58 points. Dickie Moore le suit de près avec 55 points. Pour ce qui est des gardiens de buts, la lutte se fait toujours de plus en plus serrée entre Glen Hall, du Detroit, et Jacques Plante, du Canadien. Le gardien de buts du Detroit a été déjoué 145 fois et Jacques Plante 146 fois.

LES GARDIENS DE BUTS

Howe, Detroit 41; 42; 43; 44; 45; 46; 47; 48; 49; 50; 51; 52; 53; 54; 55; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64; 65; 66; 67; 68; 69; 70; 71; 72; 73; 74; 75; 76; 77; 78; 79; 80; 81; 82; 83; 84; 85; 86; 87; 88; 89; 90; 91; 92; 93; 94; 95; 96; 97; 98; 99; 100; 101; 102; 103; 104; 105; 106; 107; 108; 109; 110; 111; 112; 113; 114; 115; 116; 117; 118; 119; 120; 121; 122; 123; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133; 134; 135; 136; 137; 138; 139; 140; 141; 142; 143; 144; 145; 146; 147; 148; 149; 150; 151; 152; 153; 154; 155; 156; 157; 158; 159; 160; 161; 162; 163; 164; 165; 166; 167; 168; 169; 170; 171; 172; 173; 174; 175; 176; 177; 178; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 185; 186; 187; 188; 189; 190; 191; 192; 193; 194; 195; 196; 197; 198; 199; 200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207; 208; 209; 210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217; 218; 219; 220; 221; 222; 223; 224; 225; 226; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 240; 241; 242; 243; 244; 245; 246; 247; 248; 249; 250; 251; 252; 253; 254; 255; 256; 257; 258; 259; 260; 261; 262; 263; 264; 265; 266; 267; 268; 269; 270; 271; 272; 273; 274; 275; 276; 277; 278; 279; 280; 281; 282; 283; 284; 285; 286; 287; 288; 289; 290; 291; 292; 293; 294; 295; 296; 297; 298; 299; 300; 301; 302; 303; 304; 305; 306; 307; 308; 309; 310; 311; 312; 313; 314; 315; 316; 317; 318; 319; 320; 321; 322; 323; 324; 325; 326; 327; 328; 329; 330; 331; 332; 333; 334; 335; 336; 337; 338; 339; 340; 341; 342; 343; 344; 345; 346; 347; 348; 349; 350; 351; 352; 353; 354; 355; 356; 357; 358; 359; 360; 361; 362; 363; 364; 365; 366; 367; 368; 369; 370; 371; 372; 373; 374; 375; 376; 377; 378; 379; 380; 381; 382; 383; 384; 385; 386; 387; 388; 389; 390; 391; 392; 393; 394; 395; 396; 397; 398; 399; 400; 401; 402; 403; 404; 405; 406; 407; 408; 409; 410; 411; 412; 413; 414; 415; 416; 417; 418; 419; 420; 421; 422; 423; 424; 425; 426; 427; 428; 429; 430; 431; 432; 433; 434; 435; 436; 437; 438; 439; 440; 441; 442; 443; 444; 445; 446; 447; 448; 449; 450; 451; 452; 453; 454; 455; 456; 457; 458; 459; 460; 461; 462; 463; 464; 465; 466; 467; 468; 469; 470; 471; 472; 473; 474; 475; 476; 477; 478; 479; 480; 481; 482; 483; 484; 485; 486; 487; 488; 489; 490; 491; 492; 493; 494; 495; 496; 497; 498; 499; 500; 501; 502; 503; 504; 505; 506; 507; 508; 509; 510; 511; 512; 513; 514; 515; 516; 517; 518; 519; 520; 521; 522; 523; 524; 525; 526; 527; 528; 529; 530; 531; 532; 533; 534; 535; 536; 537; 538; 539; 540; 541; 542; 543; 544; 545; 546; 547; 548; 549; 550; 551; 552; 553; 554; 555; 556; 557; 558; 559; 560; 561; 562; 563; 564; 565; 566; 567; 568; 569; 570; 571; 572; 573; 574; 575; 576; 577; 578; 579; 580; 581; 582; 583; 584; 585; 586; 587; 588; 589; 590; 591; 592; 593; 594; 595; 596; 597; 598; 599; 600; 601; 602; 603; 604; 605; 606; 607; 608; 609; 610; 611; 612; 613; 614; 615; 616; 617; 618; 619; 620; 621; 622; 623; 624; 625; 626; 627; 628; 629; 630; 631; 632; 633; 634; 635; 636; 637; 638; 639; 640; 641; 642; 643; 644; 645; 646; 647; 648; 649; 650; 651; 652; 653; 654; 655; 656; 657; 658; 659; 660; 661; 662; 663; 664; 665; 666; 667; 668; 669; 670; 671; 672; 673; 674; 675; 676; 677; 678; 679; 680; 681; 682; 683; 684; 685; 686; 687; 688; 689; 690; 691; 692; 693; 694; 695; 696; 697; 698; 699; 700; 701; 702; 703; 704; 705; 706; 707; 708; 709; 710; 711; 712; 713; 714; 715; 716; 717; 718; 719; 720; 721; 722; 723; 724; 725; 726; 727; 728; 729; 730; 731; 732; 733; 734; 735; 736; 737; 738; 739; 740; 741; 742; 743; 744; 745; 746; 747; 748; 749; 750; 751; 752; 753; 754; 755; 756; 757; 758; 759; 760; 761; 762; 763; 764; 765; 766; 767; 768; 769; 770; 771; 772; 773; 774; 775; 776; 777; 778; 779; 780; 781; 782; 783; 784; 785; 786; 787; 788; 789; 790; 791; 792; 793; 794; 795; 796; 797; 798; 799; 800; 801; 802; 803; 804; 805; 806; 807; 808; 809; 810; 811; 812; 813; 814; 815; 816; 817; 818; 819; 820; 821; 822; 823; 824; 825; 826; 827; 828; 829; 830; 831; 832; 833; 834; 835; 836; 837; 838; 839; 840; 841; 842; 843; 844; 845; 846; 847; 848; 849; 850; 851; 852; 853; 854; 855; 856; 857; 858; 859; 860; 861; 862; 863; 864; 865; 866; 867; 868; 869; 870; 871; 872; 873; 874; 875; 876; 877; 878; 879; 880; 881; 882; 883; 884; 885; 886; 887; 888; 889; 890; 891; 892; 893; 894; 895; 896; 897; 898; 899; 900; 901; 902; 903; 904; 905; 906; 907; 908; 909; 910; 911; 912; 913; 914; 915; 916; 917; 918; 919; 920; 921; 922; 923; 924; 925; 926; 927; 928; 929; 930; 931; 932; 933; 934; 935; 936; 937; 938; 939; 940; 941; 942; 943; 944; 945; 946; 947; 948; 949; 950; 951; 952; 953; 954; 955; 956; 957; 958; 959; 960; 961; 962; 963; 964; 965; 966; 967; 968; 969; 970; 971; 972; 973; 974; 975; 976; 977; 978; 979; 980; 981; 982; 983; 984; 985; 986; 987; 988; 989; 990; 991; 992; 993; 994; 995; 996; 997; 998; 999; 1000.

Howe, Detroit 41; 42; 43; 44; 45; 46; 47; 48; 49; 50; 51; 52; 53; 54; 55; 56; 57; 58; 59; 60; 61; 62; 63; 64; 65; 66; 67; 68; 69; 70; 71; 72; 73; 74; 75; 76; 77; 78; 79; 80; 81; 82; 83; 84; 85; 86; 87; 88; 89; 90; 91; 92; 93; 94; 95; 96; 97; 98; 99; 100; 101; 102; 103; 104; 105; 106; 107; 108; 109; 110; 111; 112; 113; 114; 115; 116; 117; 118; 119; 120; 121; 122; 123; 124; 125; 126; 127; 128; 129; 130; 131; 132; 133; 134; 135; 136; 137; 138; 139; 140; 141; 142; 143; 144; 145; 146; 147; 148; 149; 150; 151; 152; 153; 154; 155; 156; 157; 158; 159; 160; 161; 162; 163; 164; 165; 166; 167; 168; 169; 170; 171; 172; 173; 174; 175; 176; 177; 178; 179; 180; 181; 182; 183; 184; 185; 186; 187; 188; 189; 190; 191; 192; 193; 194; 195; 196; 197; 198; 199; 200; 201; 202; 203; 204; 205; 206; 207; 208; 209; 210; 211; 212; 213; 214; 215; 216; 217; 218; 219; 220; 221; 222; 223; 224; 225; 226; 227; 228; 229; 230; 231; 232; 233; 234; 235; 236; 237; 238; 239; 240; 241; 242; 243; 244; 245; 246; 247; 248; 249; 250; 251; 252; 253; 254; 255; 256; 257; 258; 259; 260; 261; 262; 263; 264; 265; 266; 267; 268; 269; 270; 271; 272; 273; 274; 275; 276; 277; 278; 279; 280; 281; 282; 283; 284; 285; 286; 287; 288; 289; 290; 291; 292; 293; 294; 295; 296; 297; 298; 299; 300; 301; 302; 303; 304; 305; 306; 307; 308; 309; 310; 311; 312; 313; 314; 315; 316; 317; 318; 319; 320; 321; 322; 323; 324; 325; 326; 327; 328; 329; 330; 331; 332; 333; 334; 335; 336; 337; 338; 339; 340; 341; 342; 343; 344; 345; 346; 347; 348; 349; 350; 351; 352; 353; 354; 355; 356; 357; 358; 359; 360; 361; 362; 363; 364; 365; 366; 367; 368; 369; 370; 371; 372; 373; 374; 375; 376; 377; 378; 379; 380; 381; 382; 383; 384; 385; 386; 387; 388; 389; 390; 391; 392; 393; 394; 395; 396; 397; 398; 399; 400; 401; 402; 403; 404; 405; 406; 407; 408; 409; 410; 411; 412; 413; 414; 415; 416; 417; 418; 419; 420; 421; 422; 423; 424; 425; 426; 427; 428; 429; 430; 431; 432; 433; 434; 435; 436; 437; 438; 439; 440; 441; 442; 443; 444; 445; 446; 447; 448; 449; 450; 451; 452; 453; 454; 455; 456; 457; 458; 459; 460; 461; 462; 463; 464; 465; 466; 467; 468; 469; 470; 471; 472; 473; 474; 475; 476; 477; 478; 479; 480; 481; 482; 483; 484; 485; 486; 487; 488; 489; 490; 491; 492; 493; 494; 495; 496; 497; 498; 499; 500; 501; 502; 503; 504; 505; 506; 507; 508; 509; 510; 511; 512; 513; 514; 515; 516; 517; 518; 519; 520; 521; 522; 523; 524; 525; 526; 527; 528; 529; 530; 531; 532; 533; 534; 535; 536; 537; 538; 539; 540; 541; 542; 543; 544; 545; 546; 547; 548; 549; 550; 551; 552; 553; 554; 555; 556; 557; 558; 559; 560; 561; 562; 563; 564; 565; 566; 567; 568; 569; 570; 571; 572; 573; 574; 575; 576; 577; 578; 579; 580; 581; 582; 583; 584; 585; 586; 587; 588; 589; 590; 591; 592; 593; 594; 595; 596; 597; 598; 599; 600; 601; 602; 603; 604; 605; 606; 607; 608; 609; 610; 611; 612; 613; 614; 61

CAVALCADE
SPORTIVEpar
Gérard "Gerry" GOSSELIN

La Ligue du Vieux poêle de Jean-Marie Bailly a eu le choix heureux, samedi, d'inviter comme "profane de la rue", le commentateur René Lévesque. En sa compagnie, les téléspectateurs ont passé un charmant quart d'heure puisqu'il a parlé avec le gros bon sens du commun des mortels et un enthousiasme sportif qui reflète bien les sentiments de tous les Canadiens français... Il a été un écho fidèle des opinions de la plupart des vrais sportifs... Il faisait plaisir de voir un intellectuel de sa trempe chercher dans le sport la détente à ses préoccupations de chercheur sans pour cela dépasser la mesure. Il a prouvé qu'on peut être un partisan du Canadien et de nos athlètes sans pour cela tomber dans le fanatisme... En 15 minutes, il a dit plus de vérités que bien des rédacteurs sportifs en plusieurs pages... C'est qu'il a indirectement fait la thèse du véritable esprit sportif. Trop de gens croient en avoir le monopole en affichant des toquades aveugles pour un club. On est souvent porté à attribuer la responsabilité des défaites aux tactiques déloyales du club adversaire, à l'incompétence des arbitres, aux règlements nuageux. En un mot, nos favoris ont toujours raison et le club rival a toujours tort.

Cet encens continué à parfois le mauvais effet de plonger nos athlètes dans un état de complaisance qui leur est nuisible. A force de s'entendre dire qu'ils sont les meilleurs, ils peuvent finir par croire qu'ils n'ont plus à s'améliorer... Il est pourtant si facile de voir les deux côtés de la médaille, de rendre justice au mérite de l'adversaire quand il remporte la victoire... Il est presque admis que le Canadien aligne deux ou trois des meilleurs joueurs de la période actuelle. Il serait faux de prétendre, toutefois, que les 13 joueurs de Toe Blake sont tous meilleurs que tous les autres de la Ligue Nationale... Partant de cette admission, c'est facile preuve de bon goût que de louer au héros les athlètes d'autres clubs qui se signalent. Le classement actuel de la Ligue prouve bien, en effet, que nos favoris ne sont pas seuls dans la lutte... On peut se réjouir quand les Habitants triomphent des Red Wings de Detroit.

Mais s'il leur arrive de perdre, conspuer Plante ne corrige pas la situation et ne minimise pas le mérite des meneurs actuels de la Ligue Nationale. Comme le disait René Lévesque, un peu de critique, à l'égard de nos Canadiens, peut fouetter ce que parfois on qualifie d'indifférence et de nonchalance au jeu... Le record de Maurice Richard restera probablement inviolable, mais il faut tout de même reconnaître que Detroit possède une fameuse équipe. L'esprit de clocher, nous empêchant parfois de voir plus loin que le Forum ne doit pas nous fermer complètement les yeux sur la valeur des adversaires... Et puis, il ne faut pas oublier que même les joueurs des autres clubs sont des Canadiens... Ils peuvent s'aligner pour des clubs américains, mais c'est au Canada qu'ils ont donné leurs premiers coups de patins... Gordie Howe, par exemple, est un des plus fameux joueurs de l'heure. Depuis le temps qu'il enregistre plus de 30 buts par saison, sa valeur ne saurait être mise en doute... On peut ne pas aimer Ted Lindsay, mais il faut admettre qu'il joue rarement avec indifférence.

Il met tellement de fougue et d'ardeur dans son jeu qu'il dépasse souvent la mesure. Mais il n'est pas le seul dans la Ligue Nationale à se comporter ainsi. Un Léo Labine serait un héros.

Brèves nouvelles

STOCKHOLM (PA) — G. Moline, d'Italie, a défait Jacques Poulin, par 21-18, 21-9, 17-21 et 21-10, dans la ronde initiale du tournoi de tennis sur table pour le championnat masculin en simples mondial. Lundi, le Japon avait décroché les championnats masculins et féminins du monde, pour la quatrième année consécutive, dans les concours par équipes.

CLEAWATER, Floride (PA) — Une figure bien connue dans la Ligue Américaine s'est présentée au camp d'entraînement des Pirates de Pittsburgh. Il s'agit de Bob Kuzava, ancien lanceur des Yankees de New-York et des Sénateurs de Washington. Kuzava tente de se mériter un poste régulier avec les Pirates de Pittsburgh cette année.

EDMONTON (PC) — Mike King, un bloqueur âgé de 30 ans, a signé son contrat avec les Eskimos d'Edmonton de la Ligue de l'Ouest. King entreprendra sa huitième année avec les champions du pays. Il n'a pratiquement pas joué l'an dernier à cause d'une blessure au genou. Il a subi une intervention chirurgicale et il est depuis complètement rétabli.

PHOENIX (PA) — Ruben Gomez s'est présenté deux semaines en retard au camp d'entraînement des Giants de New-York à Phoenix, en Arizona, mais il n'a perdu de temps à démontrer qu'il était en grande forme. Gomez a joué la Ligue d'Hiver de Porto Rico. Il a lancé au cours de l'exercice au bâton durant une vingtaine de minutes hier, prouvant qu'il était rétabli d'une blessure à l'épaule subie il y a quelques semaines.

BOSTON (PA) — Les Bruins de Boston, qui viennent de perdre les services du joueur de défense Allan Stanley pour le reste de la saison, seront peut-être renforcés par le retour de Jerry Toppazzani dans un avenir rapproché. Cet ailier droit a subi de sérieuses blessures lors d'une collision avec Ted Lindsay du Detroit il y a environ un mois.

Toppazzani a quitté l'hôpital il y a une semaine et il a participé à l'exercice des Bruins ce matin au Garden de Boston. Jerry a révélé qu'il serait prêt à retourner au jeu, quand les Bruins auront besoin de lui. Il a laissé entendre qu'il ne porterait aucun masque protecteur.

Lors de son accident, Jerry Toppazzani avait subi une fracture du nez et de plusieurs os de la figure.

SARNIA (PC) — Une réunion des directeurs des clubs de la Ligue de l'Ontario (ORFU) a été convoquée d'urgence pour samedi prochain à Sarnia. Il s'agira de discuter de l'avenir de ce circuit de football ontarien qui a perdu hier l'un de ses clubs. Il s'agit des Golden Bears de Sarnia, qui ont abandonné la ligue à cause du piètre appui reçu la saison dernière.

Il sera aussi question du calendrier des clubs en lice pour la prochaine saison. Les trois clubs du circuit dans le moment sont le **Moore à New-York**

NEW-YORK (PA) — Le champion poids mi-lourd mondial, Archie Moore, arrivera à New-York, jeudi, afin de signer le contrat qui l'engage à défendre son titre l'été prochain contre le vainqueur du match qui aura lieu le 5 avril à Detroit entre Chuck Spieser et Tony Anthony.

Moore a déjà laissé entendre qu'il prendra sa retraite après cette rencontre, qu'il l'emporte ou non. Ce boxeur de quarante ans a été mis hors de combat en 5 rounds par Floyd Patterson dans un match pour le championnat poids lourd mondial le 30 novembre dernier. Moore est demeuré inactif depuis.

HOCKEY

Ligue Nationale	Hier	Détroit 4, Chicago 3.
Ligue du Québec	Royal 3, Shawinigan 2.	Canadien 3, 13, Québec 2.
Ligue Américaine	Chicoutimi 13, Trois-Rivières 3.	C. E. S. O. I. R.

Ligue Nationale	P.	G.	P.	N.	P.	P.	Pts
Détroit	63	34	19	12	184	80	80
Canadiens	63	32	22	11	194	78	78
Boston	63	31	23	11	181	73	73
New-York	65	25	27	13	171	63	63
Toronto	64	19	30	15	146	53	53
Chicago	66	16	36	14	161	29	46

Ligue Américaine	P.	G.	P.	N.	P.	P.	Pts
Providence	60	32	20	8	222	107	72
Rochester	60	31	24	5	205	102	67
Cleveland	58	31	29	3	226	105	65
Birmingham	58	29	25	4	199	102	62
Buffalo	59	24	33	2	194	240	50
Springfield	57	16	37	6	184	254	36

Ligue du Québec	P.	G.	P.	N.	P.	P.	Pts
Québec	62	37	19	6	201	150	80
Chicoutimi	63	32	27	4	212	148	68
Royal	63	31	21	5	177	153	59
T-Rivières	61	26	30	3	144	174	57
Shawinigan	62	24	34	2	178	208	49
Ottawa	15	8	1	4	55	13	3

Danse de folklore
Samedi le 16 mars prochain, il y aura danse de folklore en la salle des Loisirs Saint-Pierre-Apôtre, 1323 Dorchester est, à 8 h. 30, p.m. Venez vous récréer et danser au son d'un orchestre de renom.

Stan Smrke sera inactif
durant 10 jours environ

MONTREAL (PC) — Stan Smrke d'une récente intervention chirurgicale. D'autre part, Bert Olmstead est toujours au repos forcé à la suite d'une blessure à la cheville. On ne lui a pas encore enlevé le plâtre qui recouvre son pied droit.

La direction du club Canadien n'a pas laissé entendre qu'elle rappellerait aucun joueur pour la prochaine saison régulière contre Toronto, demain, au Forum.

Royal engage quatre lanceurs

Fermement décidés à se renforcer au monticule, les Royals de Montreal ont annoncé hier que trois lanceurs droitiers et un gaucher avaient accepté les conditions du club pour la saison 1957 et se rapportent au gérant Greg Mulleavy vendredi à Vero Beach. De ces quatre artilleurs, deux étaient avec le club l'an dernier: Billy Harris et Bob Walz tandis que les deux nouveaux venus sont George Barker et Dan McDevitt.

Harris, le jeune vétéran de Dorchester, N.B., connu une bonne première saison dans le circuit AAA l'an dernier et a terminé la campagne avec 11 victoires et autant de défaites. On se souviendra que Dixie Howell, le vétéran receveur, avait dit de lui qu'il s'améliorerait constamment et corrigerait continuellement ses erreurs.

Walz a surtout été utilisé en relève l'an dernier et lui aussi a fini la saison avec une moyenne de .500 au monticule, soit 9 victoires et 9 défaites.

Les deux nouveaux venus sont hautement considérés par le gérant général René Lemire. Barker, un droitier, s'alignait avec le Maçon de la ligue Sally en 1956, où il a réussi 6 blanchissages et a conservé une moyenne de points mérités alloués de seulement 2.29; il a décroché 11 gains contre 8 revers.

McDEVITT, un gaucher, est reconnu comme possédant une balle rapide et une courbe de "ligue majeure". Son seul handicap a été son manque de contrôle. Au cours de l'hiver il a connu une fructueuse saison avec le Cabi-

Royal défait Shawinigan

Les joueurs d'Elmer Lach l'emportent au compte de 3 à 2
par Gerry GOSSELIN

Le Royal a triomphé, hier soir, des Cataractes de Shawinigan au compte de 3-2 devant 1.700 spectateurs, au Forum. La partie fut marquée d'autres frasques de joueur de défense Reggie Flemming, qui provoqua un commencement d'escarmouche, à la troisième période, en se servant de son bâton contre Bud MacPherson.

Une punition à Jacques Deslauriers dès la première minute de jeu déclencha une attaque en cheveu de prendre Charlie Hodge en défaut.

Dés que Deslauriers fut revenu sur la glace, une attaque du Royal porta des fruits. A la suite d'une belle montée avec Guy Rousseau, Glenn Cressman lança à bout portant sur le gardien de buts de Shawinigan, Hodge renoussa la rondelle, mais quand il négligea de contrôler le rebond, Walter Bradley s'empara du caoutchouc pour compter le premier but de la partie.

McNeil fut peu occupé alors que les joueurs de Lach gardèrent l'avantage du jeu, ratant de belles chances d'augmenter le pointage. Cressman et Guy Rousseau, en particulier, donnèrent du fil à retordre à Hodge, mais sans succès.

A plusieurs reprises, le gardien de buts des visiteurs effectua de beaux arrêts, mais il fut chancelé de ne pas être pris en défaut plus souvent à cause de sa négligence à repousser la rondelle dans les coins de la patinoire.

Au début du deuxième engagement, les Cataractes forcèrent le jeu et la défensive du Royal parut s'effaroucher pour laisser Gerry McNeil sans protection. Ce dernier fit deux ou trois arrêts presque miraculeux jusqu'à ce qu'il finisse par succomber à la pression. Et c'est Jean-Paul Denis qui égalisa les chances, avec l'aide de Gilles Dubé et Jerry Deslauriers.

Les joueurs de Roger Léger furent constamment menacés jusqu'à ce que le Royal profite d'une opportunité pour s'échapper et prendre l'avance dans le pointage. C'est Denis Boucher qui compta le deuxième but du club local sur des passes de Ray Laplante et John Gillis.

Pendant une punition à Jacques Deslauriers, du Royal, McNeil fut encore spectaculaire bloquant tout ce qu'on lançait dans sa direction.

Un peu plus tard, c'est Bud MacPherson qui fut puni pour avoir fait trébucher Grosse et les joueurs d'Elmer tinrent le coup

pendant son absence. Il faut dire que les Cataractes furent un peu trop anxieux et manquèrent de précision autour des filets de Gerry McNeil.

319ème but de Corrivreau
Le troisième but du Royal fut un véritable chef-d'œuvre d'habileté par André Corrivreau. Le meilleur compteur de tous les temps du circuit Slater hérita de la rondelle que lui passa Lulu Denis au centre de la patinoire. Il évita tous ses adversaires, vint contourner les filets du club Shawinigan, d'un mouvement décevant, laissa partir un coup de revers que n'attendait même pas Charlie Hodge, le gardien de buts des Cataractes.

Le bucheon Flemming
Reggie Flemming, toujours impuni à la suite de sa conduite disgracieuse dans une récente partie à Trois-Rivières, se mit à vouloir bôcher à tort et à travers. Après avoir fait trébucher Guy Rousseau, il l'attaqua de son bâton. Bud MacPherson s'avança alors pour lui dire probablement de prendre ses adversaires à sa taille et le joueur de défense du Shawinigan qui s'en prit aux spectateurs à Trois-Rivières, se mit à bûcher à coups de bâton sur MacPherson. Flemming reçut une mineure et une majeure, MacPherson une majeure seulement.

Une minute plus tard, Leo Amadio et Ernie Roche furent bannis pour rudesse et Guy Rousseau manqua un fillet ouvert.

Le troisième lancer des Cataractes sur Gerry McNeil à la dernière reprise survint à 16:09 minutes, mais il valut pour le troisième but des visiteurs, Georges Faulkner prit McNeil en défaut à la suite d'une mise au jeu, sur des passes de Richard Bouchard et Connie Broden.

SOMMAIRE
Première période
Montreal: Bradley (Cressman) 3.25
Punitions: Deslauriers 0.33, Hodge 13.04
Deuxième période
Shawinigan: Falls: J.-P. Denis (Dubé, Deslauriers) 6.06
Montreal: Boucher (Laplace, Gillis) 11.16
Punitions: Deslauriers 12.20, MacPherson 17.07
Montreal: Corrivreau (Lulu Denis) 1.36
Shawinigan: Falls: Faulkner

Canadien junior
défait les As

Ottawa (CP) — Les joueurs du Canadien junior de Sam Pollock ont défait, ici hier soir, les As de Québec, champions de la Ligue Professionnelle du Québec, 5 à 2, dans une partie régulière du circuit Slater.

John Annable a compté deux buts pour les jeunes Habitants.

SOMMAIRE
Première période
1-Ottawa: Richard (Annable, Carter) 3.30
2-Ottawa: Annable (Carter, Richard) 4.06
3-Ottawa: Annable (Dimoutier, Carter) 15.30
4-Québec: Bonin (T'Al, Tessier) 17.30
Aucune punition.
Deuxième période
5-Québec: Teal (Tessier, Bonin) 2.10
Punitions: Whitney 6.00, Spence 16.06, Lamiande 19.02
Troisième période
6-Ottawa: Tremblay (Raiour, Kowalchuk) 10.36
7-Ottawa: Kowalchuk (Carter) 19.36
Punitions: Gamble 6.47, Carter 16.40.
Arrêts
Jacques: 12 10 8-31
Dufour: 10 12 8-30
16.40.

FORUM

Ce soir à 8h.30 p.m.
LUTTE
Edouard CARPENTIER
Pat O'CONNOR
Verns GAGNE
— vs —
Wlodek KOWALSKI
Dick THE BRUISER
Dick HUTTON
3 AUTRES GRANDS COMBATS 3
PRIX: Sièges réservés: \$2.00-1.50
En vente aux guichets des rues
Atwater et Classe. Non réservés:
\$1.00 et sièges à 75c. dans la terrasse, en vente à 7.00 h. ce soir,
au guichet de la rue Saint-Luc.

Détroit a raison du Chicago

Les Red Wings ont une avance de cinq points sur les Canadiens

CHICAGO (AP) — Les Red Wings de Detroit ont fait un autre pas vers la conquête du championnat dans la Ligue de hockey Nationale, ici hier soir, en triomphant des Black Hawks de Chicago au compte de 4 à 3 dans la seule partie au calendrier du circuit. Une foule de 6,238 spectateurs a assisté à la partie.

Pour les vainqueurs qui ont compté trois buts d'affilée. Les compteurs du Chicago ont été Forbes Kennedy, Nick Mickoski et Hector Lalande. Eddie Kachur a fourni deux assistances.

Rollins a effectué 29 arrêts dans les buts des perdants, en comparaison de 28 pour son adversaire, Glenn Hall.

Howe a obtenu une assistance de même que Lindsay. Howe a maintenant un total de 83 points, trois de plus que Ted Lindsay.

SOMMAIRE
Première période
1-Detroit: Delvecchio (Rally, Lindsay) 17.30
Deuxième période
2-Detroit: Ullman (Howe) 13.34
3-Detroit: Delvecchio (Pavelich, Ferguson) 15.39
Punition: Dea 6.14.
Troisième période
4-Detroit: Ferguson (Delvecchio, Pavelich) 8.36
5-Chicago: Kennedy (Kachur, Lalande) 9.04
6-Chicago: Mickoski (Litzberger, Watson) 18.11
7-Chicago: Lalande (Kachur, Kennedy) 18.53
Punitions: Dineen 15.47, Godfrey 17.53.
Arrêts
Rollins 29 — Hall 28

SPECIAL DU JOUR
WILHELMY - BUICK
OLDS, '52
'88, Sedan, 2 tons, chauffette, transmission automatique, dégivreur.
PRIX DE VENTE NEUF \$3,850.
PRIX DU MARCHÉ \$1,200.
PRIX SPECIAL \$1,000.
pour aujourd'hui

WILHELMY
2485 Boul. ROSEMONT
RA. 7-1440 — RA. 7-2340

le préféré des
Canadiens

ALOUETTE

Le meilleur mélange de tabacs à pipe NATURELS

Monte comme une fusée!

La popularité de la bière Dow atteint de jour en jour de nouveaux sommets. Comment expliquer un tel succès? C'est bien simple... Saveur incomparable! Qualité constante!

DOW — LA SEULE BIÈRE 'CLIMATISÉE'

MEMOIRE DE LA CHAMBRE DE COMMERCE

On demande à Québec une loi de solvabilité des automobilistes

QUÉBEC (PC)—La Chambre de Commerce de la province de Québec, qui compte 35,000 membres, a prié le gouvernement provincial d'adopter, comme on l'a déjà fait en Ontario, au Manitoba, en Saskatchewan et en Alberta, une loi de solvabilité des automobilistes.

Dans son mémoire annuel, présenté au premier ministre Duplessis et au cabinet provincial, la Chambre de Commerce s'est dite opposée à l'assurance-automobile obligatoire qui, dans certaines régions où elle est en vigueur, entraîne une hausse des réclamations de même qu'une hausse des prix d'assurance.

La loi proposée par la Chambre devrait prévoir la suspension du permis de conduire de tout conducteur ou propriétaire d'automobile condamné à payer des dommages causés par son automobile pour une somme dépassant \$50, et ce jusqu'à ce qu'il ait donné au registraire des véhicules-moteurs la preuve de sa solvabilité pour l'avenir et qu'il ait acquitté le jugement qui pèse sur lui.

Caisse spéciale

La Chambre recommande la création d'une "caisse de jugements non exécutés" à laquelle tout détenteur d'un permis de conduire serait appelé à contribuer jusqu'à concurrence de la somme d'un dollar par année. Ce montant pourrait être réduit si les circonstances le permettent.

Moyennant la preuve que le conducteur en faute est insolvable et que tous les moyens d'exécution des jugements ont été épuisés, l'administration de la loi des véhicules-moteurs serait tenue d'indemniser la ou les victimes d'accidents en puisant à même la "caisse des jugements non exécutés" jusqu'à concurrence de \$5,000 pour blessures infligées à une personne; \$10,000 pour blessures infligées à deux personnes et \$1,000

universités pour le compte des ministères.

5. Un conseil provincial de recherches sociologiques et économiques qui agirait également en liaison avec les services de recherche des ministères et ceux des universités.

6. Un organisme d'étude qui serait appelé à faire rapport au gouvernement sur la possibilité et l'opportunité d'établir un programme d'aide, de guide et de contrôle pour l'aménagement des villes, régions et municipalités de la province.

La Chambre est d'avis qu'un programme d'aménagement de l'ensemble du territoire permettrait la construction d'un réseau de circulation fonctionnel et efficace, apporterait des conditions hygiéniques améliorées et permettrait la mise en valeur des sites et beautés naturelles du Québec.

Ecole de tourisme

Le mémoire suggère aussi l'établissement d'une école de tourisme, une étude sérieuse du problème de la conservation du saumon et une politique de subventions accrues pour encourager l'industrie à développer de nouveaux usages du bois.

Le mémoire de la Chambre de Commerce fait ressortir le fait que la province de Québec est en "pleine évolution".

En 1871, note le mémoire, 22.82 pour cent de la population vivait dans les centres urbains. En 1951, ce pourcentage était porté à 68.28.

On suggère que le gouvernement étudie l'opportunité de créer un office des marchés industriels.

La Chambre est d'avis que la province retirerait des avantages économiques de la nomination de représentants dans un certain nombre de centres aux Etats-Unis et outre-mer. De tels représentants pourraient être nommés à Londres, Paris et dans les régions aussi éloignées que l'Afrique du nord et l'Indo-chine.

Une grande partie du mémoire traite de l'industrie touristique et du programme de construction du réseau routier du gouvernement. Les parcs de repos le long des routes de la province doivent être maintenus.

La commission des monuments et des sites historiques du Québec

Nous l'avons le "remplaçant"

Un curé du Nord-Ouest québécois nous a annoncé récemment qu'il rejetait le DEVOIR. Nous avons demandé un remplaçant. Nous l'avons. M. Gabriel Lavoie, de Ste-Anne-de-Beaupré, écrit: "Vous devez remercier ce curé du Temiscamingue pour sa souscription cette année". C'est fait! Soutenez à la campagne des Amis du Devoir.

Un sanctuaire à la "Madone des pleurs"

SYRACUSE, Italie (Reuters)—Un sanctuaire de 425 pieds de haut et pouvant contenir 20,000 fidèles sera construit dans ce port de la Sicile pour honorer la "Madone des pleurs".

Le plan, choisi parmi 10 projets soumis dans un concours international, a été annoncé samedi soir par un comité dirigé par l'archevêque de Syracuse, S. Exc. Mgr Baranzini. Il est l'oeuvre de deux architectes parisiens, Michel Andraut et Pierre Parat.

Les architectes de 17 pays ont participé à ce concours dont le premier prix est une somme de \$13,000.

La "Madone des pleurs" une plaque représentant la Vierge Marie, était autrefois pendue au-dessus du lit d'Antonina Januzzo, qui vivait avec son mari communiste dans le quartier pauvre de Syracuse, près des quais.

Une nuit de 1953, elle dit avoir vu des larmes rouler sur les joues de l'image.

Des milliers de personnes qui sont allées vérifier le fait au cours des quatre jours suivants ont aussi prétendu avoir vu la "Madone" pleurer.

Un fils naquit du couple le jour de Noël suivant. A son premier anniversaire, en décembre 1954, les dons en argent ont atteint \$22,700. Ils provenaient de toutes les parties du monde.

Les parents de l'enfant donnèrent l'argent à un fonds consacré à la construction du sanctuaire.

Après une enquête, les autorités ecclésiastiques ont annoncé qu'on ne "pouvait mettre en doute la réalité" des pleurs mais elles ne se sont pas prononcées sur les "guérisons miraculeuses" qui auraient eu lieu.

Projet révolutionnaire

Un vaste complexe hydro-électrique au service de l'URSS

MOSCOU — La Russie projetait de créer un gigantesque complexe hydro-électrique, contrôlé d'une ou plusieurs centrales, et servant à un sixième du globe, a rapporté l'agence Tass.

Le système comprendra des centaines de centrales qui tirent leur puissance de l'eau, du charbon, de la tourbe, de l'argile et de l'énergie nucléaire.

La première étape de ce projet, qui relève de la fiction scientifique, sera la création d'un système hydro-électrique dans la partie européenne de l'Union soviétique.

Deux lignes de transmission seront construites — l'une reliant Stalingrad à Moscou et l'autre ces deux villes à Donbas. Ce serait les premières lignes de transmission à longue distance de courant direct du monde.

En vertu de ce système, l'électricité de la Volga serait utilisée dans les champs pétrolifères de Bakou; l'électricité des stations thermales de Donbas alimenterait les manufactures de Moscou, tandis que les turbines du Dnieper fourniraient le courant aux trains électriques des monts Oural, dit l'agence Tass.



HÉ L'AMI! POUR TE REMONTER prends plutôt une BRADING... la bière robuste!

Café-Thé Confiture
ADOPTÉZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A. DESY Lt
MONTREAL

BRASSÉE AU RALENTI
AU GOÛT DU QUÉBEC



HEURES D'AFFAIRES : 9 h. 30 à 5 h. 30

Ouverts le vendredi soir jusqu'à 9 h. 30

le samedi 5 h. 30

mercredi 13 mars
Triplement chanceux
pour vous!
VENTE
89^e anniversaire
dupuis Frères

LA PLUS GRANDE VENTE DANS LA PLUS GRANDE VILLE DU CANADA

Voyez la nouvelle CHEVROLET 1957

en montre dans la vitrine DUPUIS

angle St-André et Ste-Catherine

C'est le modèle "UN CINQUANTE" 1957

qui sera gagné le 18 mars



la 1ère voiture CHEVROLET a été gagnée par
Mme NORMAND MORRISSETTE,
Lacolle, Co. St-Jean, Qué.

L'attribution a eu lieu lundi le 11 mars 1957 à 10h.30
Elle a été présidée par:

M. Roméo MOUSSEAU, du poste CHLP
M. Paul Ouellet de la maison Dupuis Frères Limitée
M. Charles Hemond, représentant de Gohier Automobiles Ltée

dupuis Frères
RAYMOND DUPUIS PRÉSENT

● DUPUIS VOUS DONNE LE 13^e DOLLAR

Vous n'avez qu'à présenter vos factures au KIOSQUE SPECIAL PORTANT LE NUMERO 13 au quatrième.

Si vos achats de mercredi le 13 se montent à 13.00 DUPUIS VOUS DONNE UN BON D'ACHAT DE 1.00. Si vos achats sont de 26.00, bon d'achat de 2.00. Si vos achats sont de 39.00, bon d'achat de 3.00, et ainsi de suite.

CETTE OFFRE NE S'APPLIQUE QUE SUR LES ACHATS AU COMPTANT.

● DUPUIS DONNE UNE CHEVROLET 1957

A qui verra son nom sortir victorieux le jour de l'attribution.

Déjà, une personne a obtenu la première voiture CHEVROLET 1957 — Il en reste encore deux — chacune sera attribuée à la personne chanceuse dont le nom sortira LUNDI le 18 MARS et LUNDI le 25 mars

● DUPUIS VOUS DONNE L'OCCASION D'ECONOMISER

... en offrant à sa clientèle des marchandises de saison à des bas prix IMBATTABLES.